

# GUIDE DE L'ARBITRAGE



**2026/2027**

**DISTRICT DE FOOTBALL DES CÔTES D'ARMOR**

**3 Allée du Haut Champ**

**22440 PLOUFRAGAN**

**Tél : 02 96 76 10 10**

**[arbitres@foot22.fff.fr](mailto:arbitres@foot22.fff.fr)**





## **Édito du Président de la Commission Départementale d'Arbitrage**

Chères arbitres, chers arbitres,

À l'aube de cette nouvelle saison sportive, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de réussite, de plaisir et d'épanouissement dans l'exercice de votre passion au service du football départemental.

L'arrivée de Nicolas, notre CTA, qui a pour mission d'accompagner, développer de l'arbitrage, renforcer le suivi des arbitres, les soutenir dans des actions de formation, de recrutement sur l'ensemble du territoire. Son engagement constitue un véritable atout pour notre département.

La mise en place du Passeport compétitions pour les arbitres seniors, un outil qui vise à valoriser l'investissement de chacun, en garantissant le maintien d'un niveau d'exigence indispensable à la qualité de notre championnat. Son obtention repose sur la réussite aux tests physique et théorique. J'invite donc chaque arbitre à aborder cette nouvelle démarche avec sérieux et détermination.

Nous poursuivons le déploiement des désignations automatiques. Cette évolution doit permettre une gestion plus efficace des compétitions

J'encourage vivement tous les arbitres à participer aux réunions de début de saison organisées sur le territoire. Elles seront l'occasion de présenter les évolutions des Lois du Jeu, l'objectif est d'adapter l'arbitrage aux réalités du football d'aujourd'hui. Ces réunions sont essentielles pour débiter la saison avec les mêmes repères et une parfaite connaissance des nouvelles directives.

Par ailleurs le stage annuel seniors du 11 novembre demeure obligatoire. Ce rendez-vous est incontournable, constitue un temps fort de la saison permettant de renforcer nos compétences, d'échanger sur nos pratiques et de partager les orientations d'arbitrage.

Les tests seniors se dérouleront dès le mois de septembre, selon une organisation par secteurs géographiques afin de faciliter la participation du plus grand nombre. Cette échéance arrive rapidement et nécessite une préparation sérieuse dès maintenant. Votre condition physique est un élément essentiel de la performance arbitrale et contribue directement à la qualité de vos prestations sur les terrains.

Concernant les jeunes arbitres, les différents tests auront lieu le 27 septembre sur un format réduit mais intensif. Un 2<sup>ème</sup> rassemblement aura lieu en janvier prochain.

Votre passion pour faire de cette nouvelle saison une réussite collective. Ensemble, continuons à promouvoir un arbitrage compétent, respecté et au service du jeu.

Je souhaite également remercier sincèrement l'ensemble des membres de la Commission Départementale d'Arbitrage. Leur implication bénévole tout au long de l'année permet d'assurer le fonctionnement de notre arbitrage, l'accompagnement des arbitres et la mise en œuvre de nombreux projets au bénéfice de tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison sportive.

Dominique DARCEL

## SOMMAIRE

|                                                                    |                         |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Edito                                                              | page 2                  |
| Dates importantes                                                  | page 4                  |
| Commission départementale de l'arbitrage                           | page 5                  |
| Composition des sections                                           | page 5                  |
| Plan de l'organisation des secteurs                                | page 6                  |
| Coordonnées des responsables de secteurs                           | page 7                  |
| Règlement intérieur des commissions départementales de l'arbitrage | page 8                  |
| Test physique taïsa                                                | page 9                  |
| Nombre de joueurs                                                  | page 10                 |
| Frais de déplacement et de préparation                             | page 11                 |
| Les changements dans les lois du jeu 2026/2027                     | page 12                 |
| Rappel des modifications 2025/2026                                 | page 14                 |
| L'avant match de l'arbitre                                         | page 15                 |
| Arrêté municipal                                                   | page 16                 |
| F.M.I. arbitres                                                    | page 17                 |
| Consignes aux arbitres                                             | page 21                 |
| Le rapport disciplinaire                                           | page 22                 |
| Exclusions temporaires                                             | page 26                 |
| Motifs : avertissements exclusions                                 | <a href="#">page 28</a> |
| Commission de discipline                                           | page 29                 |
| Frais d'arbitrage                                                  | page 29                 |
| Indisponibilité                                                    | page 29                 |
| Remboursement frais d'arbitrage                                    | page 29                 |
| Calendriers                                                        | page 30                 |
| UNAF                                                               | page 32                 |

## **DATES IMPORTANTES**

**Les tests physique et théorique des arbitres pour la saison 2026/2027 se dérouleront par secteur.**

**Secteur A, Dinan / Broons** : Corseul stade municipal le vendredi 11 septembre 2026, de 19H à 21H.

**Secteur B, St-Brieuc / Lamballe** : Ploufragan (district) le dimanche 13 septembre 2026 de 9H à 11H.

**Secteur C, Loudéac / Rostrenen** : Guerlédan (Mur de Bretagne) stade municipal le samedi 12 septembre 2026 de 15H à 17H.

**Secteur D, Quintin / Guingamp et secteur E, Paimpol / Lannion** : Louargat stade municipal de samedi 12 septembre 2026 de 9H à 11H.

Stage jeunes arbitres 27/09/2026

Rassemblement féminin 27/09/2026

Stage arbitres futsal 18/09/2026

Stage annuel 11/11/2026

Stage interdistricts séniors 11/11/2026

Stage interdistricts Jeunes 15/11/2026

Fia FUTSAL 28/11/2026

Stage Jeunes arbitres de District 24/01/2027

Examen théorique Ligue Jeunes et Séniors 18/04/2027

## Commission départementale de l'arbitrage

|                           |                         |
|---------------------------|-------------------------|
| <b>PRESIDENT</b>          | DARCEL DOMINIQUE *      |
| <b>VICE-PRESIDENTS</b>    | URVOIT DOMINIQUE*       |
|                           | ANTOINE JEAN FRANCOIS * |
|                           | BENOIT JEGOU *          |
|                           | RAULIC MATHIEU*         |
| <b>SECRETAIRE</b>         | CONAN LOIC *            |
| <b>SECRETAIRE ADJOINT</b> | LE HEGARAT JEAN LUC *   |

|                                        |                 |
|----------------------------------------|-----------------|
| <b>DELEGUES CRA</b>                    | MICKAEL PERREE* |
|                                        | BRIAND THIERRY* |
|                                        | BERNARD ALAIN*  |
|                                        | CONAN LOIC      |
| <b>REPRESENTANT DES ARBITRES CODIR</b> | CONAN LOIC*     |
| <b>REPRESENTANT CODIR</b>              | PAUL AUDREY*    |

## Composition des sections

| DESIGNATIONS |                                 |
|--------------|---------------------------------|
| RESPONSABLE  | ANTOINE JEAN-FRANCOIS           |
| MEMBRES      | RAULIC MATHIEU                  |
|              | LE BRICON BRUNO                 |
|              | DUVAL BENOIT                    |
|              | URVOIT DOMINIQUE                |
|              | DARCEL DOMINIQUE                |
|              | CTA (désignations automatiques) |

| FORMATION /EXAMENS /STAGES |                   |
|----------------------------|-------------------|
| RESPONSABLE                | JEGOU BENOIT*     |
| ADJOINT                    | TESSIER LAURENT * |
| MEMBRES                    | MALET MATHIEU     |
|                            | MATHEO NICOLAS    |
|                            | MONFORT GILLES    |

| CONTRÔLE PARRAINAGE (SUIVIS ARBITRES) |                     |
|---------------------------------------|---------------------|
| RESPONSABLE                           | RAULIC MATHIEU      |
| SUIVI FMI                             | ALLIOU LOIC         |
| MEMBRES                               | LE HEGARAT JEAN LUC |
|                                       | MONFORT GILLES      |

| RECRUTEMENT FIDELISATION                   |                       |
|--------------------------------------------|-----------------------|
| RESPONSABLE                                | BERNARD ALAIN         |
| <b>CONSEILLER TERRITORIAL EN ARBITRAGE</b> | ROUAUX NICOLAS        |
| MEMBRES                                    | ANTOINE JEAN FRANCOIS |
|                                            | ROBIN LUDOVIC         |
|                                            | TESSIER LAURENT       |
|                                            | PAUL AUDREY           |

| COMMISSION TECHNIQUE RESTREINTE |                 |
|---------------------------------|-----------------|
| RESPONSABLE                     | BERNARD ALAIN   |
| MEMBRES                         | JEGOU BENOIT    |
|                                 | TESSIER LAURENT |

| REPRESENTANT CDA DANS LES COMMISSIONS |                       |
|---------------------------------------|-----------------------|
| <b>COMMISSION DES JEUNES</b>          | DOMINIQUE URVOIT      |
| <b>COMMISSION DISCIPLINE</b>          | ALLIOU LOIC           |
| <b>COMMISSION D'APPEL</b>             | ANTOINE JEAN FRANCOIS |
| <b>COMMISSION SPORTIVE</b>            | DARCEL DOMINIQUE      |
| <b>COMMISSION ENGAGEMENT</b>          | ALAIN BERNARD         |

| JEUNES ARBITRES            |                         |
|----------------------------|-------------------------|
| RESPONSABLE                | URVOIT DOMINIQUE        |
| ADJOINT                    | DARCEL DOMINIQUE        |
| MANAGER CEAB/ COORDINATION | BOUTRUCHE JEAN FRANCOIS |
| MANAGERS TECHNIQUES        | GUILLAUME KILLIAN       |
|                            | GUILLAUME ANAIS         |
| MEMBRES                    | GUEHENNEUC RODOLPHE     |
|                            | HELBERT ALAIN           |
|                            | LE HUIDOUX JACKY        |
|                            | LE GUILLOU NATHAN       |
|                            | PIRIOU JEAN FRANCOIS    |
|                            | LE BRICON BRUNO         |
|                            | FEGER THOMAS            |
|                            | TREMEL PIERRE           |
|                            | MONFORT GILLES          |
|                            | LE DRUILLENNEC LISE     |

|                              |                     |
|------------------------------|---------------------|
| <b>TRIOS JEUNES ARBITRES</b> | LE HEGARAT JEAN LUC |
|------------------------------|---------------------|

|                         |                |
|-------------------------|----------------|
| <b>REFERENTS FUTSAL</b> | BASLE GAETAN   |
|                         | BEUREL CLEMENT |

|                                     |                      |
|-------------------------------------|----------------------|
| <b>REFERENTES ARBITRAGE FEMININ</b> | GUILLAUME ANAIS *    |
|                                     | LE DRUILLENNEC LISE* |

|                     |                 |
|---------------------|-----------------|
| <b>REFERENT FMI</b> | TESSIER LAURENT |
|---------------------|-----------------|

|                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| <b>REFERENT LAB</b> | EVENO JEAN FRANCOIS |
|---------------------|---------------------|

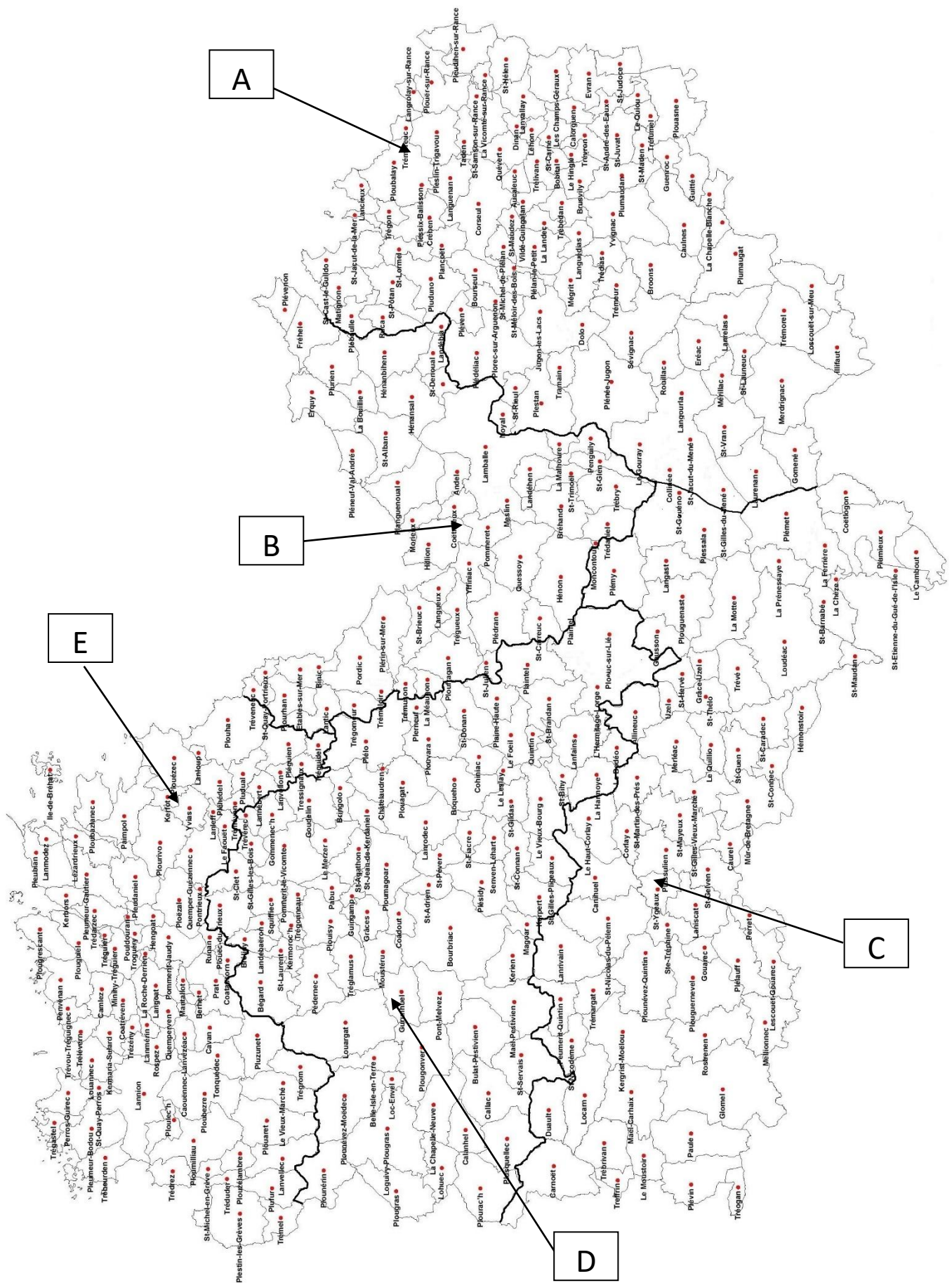
|                                |                 |
|--------------------------------|-----------------|
| <b>REPRESENTANT EDUCATEURS</b> | MORGAND DAMIEN* |
|--------------------------------|-----------------|

| OBSERVATEURS          |                      |
|-----------------------|----------------------|
| ALLIOU LOIC           | COSSON JEAN CLAUDE   |
| MEHEUST PASCAL        | PIRIOU JEAN FRANCOIS |
| ALLAIRE MICHEL        | DARCEL DOMINIQUE     |
| URVOIT DOMINIQUE      | AMOUROUX JEAN PIERRE |
| LE BRICON BRUNO       | DESMARES DOMINIQUE   |
| ANTOINE JEAN FRANCOIS | LE GAL PASCAL        |
| BIHAN JEAN NOEL       |                      |

|                                            |                |
|--------------------------------------------|----------------|
| <b>CONSEILLER TERRITORIAL EN ARBITRAGE</b> | ROUAUX NICOLAS |
|--------------------------------------------|----------------|

\* Membres du Bureau

# PLAN DE L'ORGANISATION DES SECTEURS



## COORDONNEES DES RESPONSABLES DE SECTEURS

| SECTEUR               |   | RESPONSABLE ARBITRES                                                                                                              | REFERENT JEUNES ARBITRES                                                                                                          | PARRAINAGE JEUNES ARBITRES                                                                                                        |
|-----------------------|---|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DINAN<br>BROONS       | A | Bruno LE BRICON<br>06 95 56 22 81<br><a href="mailto:brunolebricon22@gmail.com">brunolebricon22@gmail.com</a>                     | Rodolphe GUEHENNEUC<br>06.31.05.65.42<br><a href="mailto:rodolpheguehenneuc@outlook.fr">rodolpheguehenneuc@outlook.fr</a>         | Mickaël PERREE<br>06 47 60 05 79<br><a href="mailto:njmlemaitre@orange.fr">njmlemaitre@orange.fr</a>                              |
| LAMBALLE<br>ST BRIEUC | B | Benoît DUVAL<br>06 76 37 42 76<br><a href="mailto:marie2229@orange.fr">marie2229@orange.fr</a>                                    | Alain HELBERT<br>06 88 76 47 29<br><a href="mailto:alain.helbert@laposte.net">alain.helbert@laposte.net</a>                       | Alain HELBERT<br>06 88 76 47 29<br><a href="mailto:alain.helbert@laposte.net">alain.helbert@laposte.net</a>                       |
| LOUDEAC<br>ROSTRENEN  | C | Mathieu RAULIC<br>06 77 16 56 76<br><a href="mailto:mathieu.raulic@sfr.fr">mathieu.raulic@sfr.fr</a>                              | Jacky LE HUIDOUX<br>06 87 76 69 69<br><a href="mailto:jacky.lehuidoux@orange.fr">jacky.lehuidoux@orange.fr</a>                    | Jacky LE HUIDOUX<br>06 87 76 69 69<br><a href="mailto:jacky.lehuidoux@orange.fr">jacky.lehuidoux@orange.fr</a>                    |
| QUINTIN<br>GUINGAMP   | D | Jean-François ANTOINE<br>06 73 35 80 44<br><a href="mailto:jean-francois-antoine@wanadoo.fr">jean-francois-antoine@wanadoo.fr</a> | Jean-François ANTOINE<br>06 73 35 80 44<br><a href="mailto:jean-francois-antoine@wanadoo.fr">jean-francois-antoine@wanadoo.fr</a> | Jean-François ANTOINE<br>06 73 35 80 44<br><a href="mailto:jean-francois-antoine@wanadoo.fr">jean-francois-antoine@wanadoo.fr</a> |
| PAIMPOL<br>LANNION    | E | Jean-François ANTOINE<br>06 73 35 80 44<br><a href="mailto:jean-francois-antoine@wanadoo.fr">jean-francois-antoine@wanadoo.fr</a> | Jean François PIRIOU<br>06 45 72 20 00<br><a href="mailto:jfpi@hotmail.fr">jfpi@hotmail.fr</a>                                    | Pierre TREMEL<br>07 85 87 25 27<br><a href="mailto:pierre.tremel9@orange.fr">pierre.tremel9@orange.fr</a>                         |

Conseiller Territorial en Arbitrage

Nicolas ROUAUX

07 89 81 73 61

[nrouaux@foot22.fff.fr](mailto:nrouaux@foot22.fff.fr)

| RESPONSABLE ARBITRES<br>LIGUE                                                                        | RESPONSABLE JEUNES<br>ARBITRES                                                                                                                                                                                                           | REFERENT FUTSAL                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mickaël PERREE<br>06 47 60 05 79<br><a href="mailto:njmlemaitre@orange.fr">njmlemaitre@orange.fr</a> | Dominique URVOIT<br>06 42 20 39 37<br><a href="mailto:dominique.urvoit@orange.fr">dominique.urvoit@orange.fr</a><br><br>Dominique DARCEL<br>06 80 07 99 08<br><a href="mailto:dominique.darcel@gmail.com">dominique.darcel@gmail.com</a> | Gaëtan BASLE<br>06 67 98 38 33<br><a href="mailto:gaetanbasle@gmail.com">gaetanbasle@gmail.com</a><br><br>Clément BEUREL<br>06 47 70 48 49 <a href="mailto:clement.beurel@gmail.com">clement.beurel@gmail.com</a> |

Les responsables de secteurs sont chargés de la formation, des réunions de secteurs et de la promotion de leurs arbitres

**PREVEZ VOTRE RESPONSABLE DE SECTEUR SI VOUS NE POUVEZ PAS PARTICIPER AUX REUNIONS**

# **REGLEMENT INTERIEUR DES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES DE L'ARBITRAGE**

**MISE A JOUR : 1<sup>er</sup> JUILLET 2026**

Le règlement est consultable sur le site du District de Football.

## **PROMOTION**

La promotion intervient en fonction du classement établi par la C.D.A. en fin de saison :

- D1 pour les arbitres classés District 2,
- D2 pour les arbitres classés District 3.

La préparation LIGUE s'effectue à partir d'une sélection des candidats qui est obtenue à la suite du classement des arbitres District 1. Ils doivent appartenir au **groupe Espoirs**. La formation est progressive de manière à retenir un nombre maximum de candidats. Ce nombre est déterminé pour chacun des Districts par la CRA.

## **RETROGRADATION**

L'arbitre classé D1 non titulaire de son passeport compétition lors de la saison N sera automatiquement rétrogradé d'une division pour la saison N+1.

Chaque saison, sur les seuls critères de classement, un nombre minimum de descentes est fixé à : 2

## **PASSEPORT COMPETITION SENIORS**

Au terme de la période de validation du passeport : contrôle de connaissances et test physique en début de saison, stage du 11/11 obligatoire pour les arbitres de D1 et les arbitres de D2 et D3 souhaitant être promus dans la catégorie supérieure, chaque arbitre qui aura participé entièrement à tous ces rendez-vous ET aura validé ses tests physiques obtiendra un « Passeport Compétition ». Celui-ci lui permettra d'évoluer à son niveau sportif validé par la CDA au 1er juillet de la saison.

A défaut, l'arbitre ou l'arbitre assistant n'ayant pas obtenu son « Passeport Compétition » n'évoluera pas dans la catégorie sur laquelle il est classé jusqu'au jour de la validation de ce dernier.

Ce « Passeport Compétition » est applicable pour les catégories D1, D2 ainsi que les arbitres assistants spécifiques.

Un arbitre ou arbitre assistant n'ayant pas obtenu ce « Passeport Compétition » au cours de la saison (Hors raisons médicales avec présentation obligatoire d'un certificat médical) sera rétrogradé dans la catégorie inférieure la saison suivante.

Les arbitres désignés régulièrement en qualité d'assistants en R2 et R3 (examens et observations) devront être titulaires du passeport compétition. A défaut, ils ne pourront plus être désignés sur les matchs de R2 et R3 (examens et observations).

Pour toutes autres raisons de non-obtention du « Passeport Compétition » la CDA statuera en considération des motifs invoqués. Il est précisé que sur de telles situations, la dérogation au passeport sera appréciée par la CDA selon les éléments présentés par l'arbitre et avec validation préalable en début de saison (et non une fois passés les stages, le contrôle de connaissances et les tests physiques).

**LE STAGE DU 11 NOVEMBRE EST OBLIGATOIRE POUR L'OBTENTION DU PASSEPORT COMPETITION SENIORS.**

## **NOMBRE D'OBSERVATIONS PAR CATEGORIE ET PAR AGE**

- **DISTRICT 1 de moins de 50 ans** : 2 observations si obtention du passeport compétition
- **DISTRICT 1 de plus de 50 ans** : 1 observation si obtention du passeport compétition
- **DISTRICT 2 de moins de 50 ans** : 1 observation si obtention du passeport compétition
- **DISTRICT 2 de plus de 50 ans** : 1 observation pour examen si obtention du passeport compétition

## **TEST PHYSIQUE TAISA : (Test d'Aérobic Intermittent Spécifique Arbitre)**

Le test TAISA reste le test physique de référence. La nouveauté réside dans le fait que pour chaque catégorie, les temps d'effort et de repos seront similaires : 15 secondes / 20 secondes. Seule la distance à parcourir pendant le temps d'effort ainsi que le nombre de répétitions seront aménagés.

| Arbitres de LIGUE                     | Effort<br>15 " | Repos | Nombre de<br>Secteurs | Précisions                             |
|---------------------------------------|----------------|-------|-----------------------|----------------------------------------|
| R 1                                   | 75m            | 20"   | 30 Fois               |                                        |
| R 2 & AAR1                            | 70m            | 20"   | 30 Fois               |                                        |
| R 3/ candidats R3 & AAR2              | 67m            | 20"   | 30 Fois               | 25 fois pour les F                     |
| JAL et candidats                      | 65m            | 20"   | 30 Fois               | 25 fois pour les F                     |
| Arbitres de Ligue Féminines           | 60m            | 20"   | 20 Fois               |                                        |
| Arbitres District désignés en R2 (AA) | 60m            | 20"   | 20 Fois               | Au minimum – tests sous validation CDA |
| Arbitres de Ligue Futsal et candidats | ARIET - 14.1   |       | F : ARIET – 13,5.1    |                                        |
|                                       |                |       |                       |                                        |
| Arbitres de DISTRICT                  | Effort<br>15 " | Repos | Nombre de<br>Secteurs |                                        |
| Groupe espoirs seniors                | 67m            | 20"   | 30 Fois               | 25 fois pour les F                     |
| D1                                    | 64m            | 20"   | 30 Fois               | 25 fois pour les F                     |
| D2 - JAD                              | 62m            | 20"   | 30 Fois               | 25 fois pour les F                     |
| D3                                    | 60m            | 20"   | 30 Fois               | 25 fois pour les F                     |
| AAD                                   | 60m            | 20"   | 20 Fois               | 20 fois pour les F                     |
| Groupe espoirs jeunes                 | 65m            | 20"   | 30 Fois               | 25 fois pour les F                     |
| JAD                                   | 60m            | 20"   | 30 Fois               | 25 fois pour les F                     |
| Groupe espoirs futsal                 | ARIET - 14.1   |       | F : ARIET - 13,5.1    |                                        |
| Futsal District                       | ARIET - 13,5.1 |       |                       |                                        |

### **MODIFICATIONS DES DESIGNATIONS**

Les modifications d'arbitres pour les matches de Championnats et Coupes seront communiquées uniquement sur internet jusqu'au samedi midi (pas de communication téléphonique).

Après le samedi midi, modifications uniquement sous la responsabilité et à la charge du responsable de secteur.

### **MATCHS REMIS POUR CAUSE D'INTEMPERIES**

En cas d'intempéries et donc de risques de report de matches, une alerte Orange (message préventif) sera diffusée, en fonction de la météo, sur le site internet qui précisera aux arbitres, délégués et observateurs, avant le vendredi midi, qu'il est indispensable de consulter régulièrement dans le week-end le site de la LBF ou du district afin de voir si le match a lieu ou pas.

De ce fait, aucun arbitre ou observateur ne sera contacté par téléphone en cas d'intempéries.

## **RAPPEL A TOUS LES ARBITRES**

La D.T.A. a demandé à tous les arbitres (officiels et bénévoles) dirigeant une rencontre de football d'appliquer la disposition suivante :

Quel que soit le niveau d'une rencontre et peu importe la qualification des arbitres ou assistants :

- **LES ASSISTANTS CONSERVERONT LE MEME COTE DURANT TOUTE LA PARTIE**
- **L'ASSISTANT BENEVOLE DU CLUB RECEVANT SE PLACERA DU CÔTÉ BANC DE TOUCHE** (s'il n'y en a pas, il ira du côté où se place les remplaçants et dirigeants).

La C.R.A. Bretagne insiste pour que cette disposition soit mise en place uniformément sur l'ensemble de son territoire. A noter également que les AA L1 ou AA L2 désignés en N2 – N3 – R1 – R2 - occuperont dorénavant la position d'AA 1.

## NOMBRE DE JOUEURS OU DE JOUEUSES ET REMPLACEMENTS DES JOUEURS OU DES JOUEUSES.

La « FFF » a décidé que les clubs disputant l'ensemble des compétitions nationales peuvent inscrire sur la feuille de match : **16 joueurs** (11 joueurs et 5 remplaçants).

Des particularités demeurent ! Aussi, ci-après un extrait de la circulaire 3.02 et de la réglementation des compétitions.

| COMPETITIONS                                      | JOUEURS                                                                                                                                                                                                                                      | REPLACANTS | REPLACEMENTS POSSIBLES | OBSERVATIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| N2 et N3                                          | 11                                                                                                                                                                                                                                           | 5          | 5                      | Les remplacés <b>ne peuvent pas</b> participer à la rencontre.                                                                                                                                                                                                                                                      |
| CHAMPIONNATS NATIONAUX U17 et U19                 | 11                                                                                                                                                                                                                                           | 5          | 5                      | <b>Dont 1 gardien de but</b> parmi les 5 remplaçants. Les remplacés <b>ne peuvent pas</b> participer à la rencontre.                                                                                                                                                                                                |
| COUPE NATIONALE ENTREPRISE                        | 11                                                                                                                                                                                                                                           | 5          | 5                      | ATTENTION - Epreuve éliminatoire:                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                   |                                                                                                                                                                                                                                              |            |                        | 4 premiers tours organisés par la LBF<br><br>Possibilité aux remplacés de continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants. Nombre de remplaçants limité à 3                                                                                                                                         |
| CHALLENGE DE FRANCE FEMININ                       | 11                                                                                                                                                                                                                                           | 3          | 3                      | Phase éliminatoire :<br><br>Règlement LBF possibilité Remplacée-> Remplaçante                                                                                                                                                                                                                                       |
|                                                   | 11                                                                                                                                                                                                                                           | 5          | 5                      | Compétition propre :<br><br>Possibilité d'inscrire 16 joueuses. Les remplacées <b>ne peuvent plus</b> participer à la rencontre.                                                                                                                                                                                    |
| COUPE GAMBARDELLA                                 | 11                                                                                                                                                                                                                                           | 3          | 3                      | Epreuve éliminatoire :<br><br>La LBF a décidé que les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants.                                                                                                                                                                    |
|                                                   | 11                                                                                                                                                                                                                                           | 5          | 5                      | Compétition propre : (à partir du 1 <sup>er</sup> tour Fédéral)<br><br>-Parmi les 5 remplaçants inscription obligatoire d'1 <b>gardien de but</b> .<br>- les remplacés <b>ne peuvent plus participer</b> à la rencontre.                                                                                            |
| COUPE DE FRANCE                                   | 11                                                                                                                                                                                                                                           | 5          | 3                      | 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> tour :<br><br>La LBF a décidé que les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants.<br><br><b>Remarques : dès le 1<sup>er</sup> tour</b> possibilité d'inscrire <b>5 remplaçants</b> dont 1 gardien de but sur la feuille de match |
|                                                   |                                                                                                                                                                                                                                              |            |                        | A partir du 3 <sup>ème</sup> tour les remplacés <b>ne peuvent plus participer</b> à la rencontre.                                                                                                                                                                                                                   |
| Présence sur les bancs de touche Compétitions LBF | Art 4.2 : Personnes autorisées sur le banc de touche :<br>En dehors de l'éducateur (licence attestant de cette fonction) et des joueurs remplaçants ou remplacés<br><b>Trois dirigeants licenciés maximum inscrits sur la FMI</b> , par club |            |                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

## **FRAIS DE DEPLACEMENT ET DE PREPARATION**

### **PLUS DE FORFAIT MINIMAL KILOMETRIQUE**

| <b>INDEMNITES préparation et équipement des arbitres Seniors et Jeunes saison 2026 - 2027</b> |                 |                                   |                   |                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------------|-------------------|------------------------|
| <b>Indemnité kilométrique: 0,447 € / km</b>                                                   |                 |                                   |                   |                        |
| <b>Niveau</b>                                                                                 | <b>ARBITRES</b> |                                   | <b>Assistants</b> |                        |
|                                                                                               | Indemnités      | Kilométrage Aller Maxi            | Indemnités        | Kilométrage Aller Maxi |
| N2                                                                                            |                 |                                   | 75                | 90 kms                 |
| N3                                                                                            |                 |                                   | 66                | 100 kms                |
| R1                                                                                            | 60              | Pilotage budgétaire / désignation | 40                | 70 kms                 |
| R2                                                                                            | 50              | 140 kms                           | 35                | 60 kms                 |
| R3                                                                                            | 45              | 100 kms                           | 30                | 40 kms                 |
| D3 N Féminines                                                                                |                 |                                   | 66                | 60 Kms                 |
| R1 Féminines                                                                                  | 45              | 80 kms                            | 30                | 40 kms                 |
| R2 Féminines                                                                                  | 35              | 50 kms                            |                   |                        |
| D1 + Coupes départementales                                                                   | 40              | 70 kms                            | 20                | 30 kms                 |
| D2                                                                                            | 35              | 60 kms                            |                   |                        |
| D3 et D4 + coupe D3                                                                           | 35              | 50 kms                            |                   |                        |
| CDF H Tours 1 et 2                                                                            | 45              | 70 kms                            | 25                | 30 kms                 |
| CDF H Tours 3 et 4                                                                            | 45              | 100 kms                           | 30                | 40 kms                 |
| CDF H Tours 5 et 6                                                                            | 60              | 180 kms                           | 40                | 70 kms                 |
| CDF F organisation LBF                                                                        | 45              | 70 kms                            |                   |                        |
| CDB H organisation LBF                                                                        | 45              | 100 kms                           | 30                | 40 kms                 |
| CDB H organisation District                                                                   | 35              | 70 kms                            | 20                | 30 kms                 |
| CDB Féminines / Coupe Nike U18 F                                                              | 35              | 60 kms                            | 20                | 30 kms                 |
| Féminines District                                                                            | 35              | 50 kms                            |                   |                        |
| Futsal Régional et Beach Soccer                                                               | 35              | 120 kms                           |                   |                        |
| Futsal District et autres pratiques                                                           | 25              | 50 kms                            |                   |                        |
| U 19 Nat                                                                                      |                 |                                   | 40                | 60 kms                 |
| U 17 Nat                                                                                      |                 |                                   | 35                | 60 kms                 |
| Challenge Féminines U19 Nat                                                                   | 45              |                                   | 40                | 60 kms                 |
| R1 U19 à U16                                                                                  | 40              | 120 kms                           | 25                | 40 kms                 |
| Coupes (CRB) U19, U17                                                                         |                 |                                   |                   |                        |
| Gambardella /                                                                                 |                 |                                   |                   |                        |
| R2 et brassage U19 à U16                                                                      | 35              | 70 kms                            | 20                | 30 kms                 |
| Coupe (CRB) U16                                                                               |                 |                                   |                   |                        |
| Brassages Ligue U18, U17, U16                                                                 |                 |                                   |                   |                        |
| U14 et U15 Toutes Compétitions ligue                                                          | 30              | 50 kms                            | 15                | 30 kms                 |
| District Compétitions Jeunes                                                                  | 30              | 50 kms                            | 15                | 30 kms                 |
| District Coupes Départementales Jeunes                                                        |                 |                                   |                   |                        |
| Futsal Jeunes                                                                                 |                 |                                   |                   |                        |
| Observateur Ligue                                                                             | 20              | 80 kms                            |                   |                        |
| Observateur District                                                                          | 15              | 40 kms                            |                   |                        |

Arbitre de touche en R2 ou R3 + jeune en ligue : indemnisation par virement de la ligue

Arbitre centre D1 et D2 : indemnisation par virement du district

Arbitre de centre D3 ou D4 + Féminines + jeunes en District : indemnisation moitié par le club recevant et moitié par le club visiteur (espèce ou chèque)

Arbitre en coupes de France et Bretagne : indemnisation uniquement par le club recevant (espèce ou chèque).

Arbitre en coupes départementales + Gambardella (jeunes et séniors) : indemnisation moitié par le club recevant et moitié par le club visiteur

# Modifications Lois du jeu 26/27

## Loi 3 : Sortie du remplacé

1. Le remplacé doit sortir dans les 10'' (toujours par le point le plus proche).
2. Le décompte de l'arbitre commence après avoir autorisé le remplacement=> décompte des 5 dernières secondes (visuel et verbal) – faire en sorte de prévenir pour dissuader au maximum  
**Siffler pour le lancement de ces 5 dernières secondes pour une bonne visibilité.**
3. Si le remplacé n'est pas sorti dans les 10'' (tolérance si à proximité de la ligne) : le remplaçant ne peut pas entrer  
⇒ Coup de sifflet de l'arbitre pour signifier que cela est trop tard. Le remplacé sort quand même (équipe à moins 1 joueur).
4. Notion de remplacement effectif en cas de retard  
⇒ Dès que le remplacé est sorti (même si le remplaçant n'est pas entré).
5. Le remplaçant ne peut revenir qu'une fois qu'une minute s'est écoulée (temps continu – la minute démarre après la reprise du jeu mais après ce n'est pas du temps de jeu effectif) **et seulement sur un arrêt de jeu** (attention différence avec l'arrêt pour soin).
6. Exceptions => si impossibilité de quitter les terrains pour blessure grave (ex: civière) ou problème de sécurité (le délai peut alors dépasser les 10'').
  - i. Si c'est le GDB : AVT (avoir retardé la reprise du jeu) mais pas d'application de la 1'

## Loi 4 :

**Les accessoires sans danger** sont autorisés. Le terme bijou disparaît :

- ⇒ Ainsi par exemple un accessoire autour d'un doigt (alliance ou autre anneau plat – sans relief) ou le bracelet sans relief également peuvent être portés s'ils sont strappés.

## Loi 5 : Arrêt du jeu pour joueur au sol

1. Le joueur concerné doit sortir du terrain pendant 1 minute (temps continu – la minute démarre après la reprise du jeu mais après ce n'est pas du temps de jeu effectif) dans trois cas :
  - ⇒ L'arbitre a arrêté le jeu pour évaluer la blessure (=> donc ne pas se précipiter à arrêter si cela n'est pas grave vu l'impact) / ou si position stratégique du blessé (ex : SDR)
  - ⇒ L'arbitre a demandé aux soigneurs d'intervenir
  - ⇒ L'arbitre a demandé au joueur s'il avait besoin de soin, ce dernier a répondu positivement

Attention le retour se fait sur accord de l'arbitre selon le principe d'un joueur souhaitant revenir sur le terrain **donc pas forcément sur un arrêt de jeu** -> à ne pas confondre avec le remplacement retardé.
2. Pas d'application dans les cas suivants de ce délai :
  - ⇒ Le jeu n'a pas été arrêté pour la blessure et le joueur indique qu'il n'a pas besoin de soin (mais si l'arbitre arrête le jeu, le joueur sort quand même => **donc ne pas se précipiter, rappel !**)
  - ⇒ Le joueur quitte de lui-même le terrain
  - ⇒ Toutes les exceptions à la loi 5 déjà existantes. Rappel : blessure du gardien de but, collision GDB/joueur, collision de 2 coéquipiers, grave blessure, le fautif est sanctionné disciplinairement et si le blessé est le tireur du PY.

**Précision adressée par l'IFAB et la FFF le 21/08 : si l'équipe du blessé met le ballon dehors pour un joueur au sol => il sortira quand même !**

## Remise en jeu

Si une remise en jeu est mal exécutée, laisser l'avantage en cas de récupération du ballon (ex : RT irrégulière)

## Loi 8 : Coup d'envoi et reprise du jeu

Si le ballon allait sortir du terrain et qu'une BAT est attribuée (hors SR), la BAT est à donner à l'équipe qui allait réaliser la remise en jeu.

**Position de l'arbitre sur coup d'envoi** : possibilité de se placer déjà dans le camp défendant (probabilité d'un jeu long sur le coup d'envoi)

## Loi 10 Issue du match / 14 Pénalty

1. Confirmation du contenu de la circulaire n°31 concernant les doubles contacts accidentels lors de l'exécution des tirs au but.
2. Suppression de l'avertissement infligé automatiquement au tireur si ce dernier et le gardien commettent une infraction en même temps.
3. Intégration de la mesure du double contact involontaire
  - ⇒ à refaire en cas de de but
  - ⇒ Si pas but = pas à refaire
  - ⇒ Hors surface de réparation : la BAT est donnée à l'endroit où le jeu a été arrêté sauf en cas de contact arbitre/agent extérieur = endroit du contact.
  - ⇒ Si 2<sup>ème</sup> contact délibéré = CFI dans tous les cas.

## Loi 12 : Fautes et incorrections

En cas d'avantage lors d'un anéantissement d'une occasion de but manifeste=> si but = aucun carton (si pas but = AVT pour CAS).  
Sauf bien sûr si la faute en elle-même mérite le carton approprié (ex : faute grossière)

Ajout formel du critères « nombre et placement des attaquants » dans l'analyse d'une situation d'anéantissement

## Loi 15 /16 : Rentrée de touche et coup de pied de but Décompte

1. Si l'équipe ou l'exécutant « retarde délibérément » la remise en jeu! => contexte (score, minute...). Pas de décompte systématique !
2. L'exécutant a 5s pour jouer la rentrée de touche/le CPB. La procédure est à lancer :
  - ⇒ Si le joueur a la possession du ballon
  - ⇒ Si le joueur retarde délibérément la reprise du jeu sans forcément avoir le ballon (déplacement lent pour aller chercher le ballon, mauvais emplacement volontaire...)
3. Modalités d'application :
  - ⇒ L'arbitre doit avoir donné un coup de sifflet (notion de contexte pour être rigoureux quand la perte de temps est clairement recherchée)
  - ⇒ Doit faire un geste clair du bras/de la main pour dire au joueur de reprendre
  - ⇒ Décompte de 5s (visuel et verbal)  
**Le décompte ne commence qu'après le coup de sifflet et le geste !!!**
  - ⇒ Tolérance : comme sur le dégagement du GDB ballon en jeu ou sur la rentrée de touche, si à la fin du décompte, le ballon allait être en jeu.
  - ⇒ Conséquence si dépassement du délai = RT inversée ou corner pour l'équipe adverse (rigueur pour cohérence)

**Vigilance => à l'inverse l'exécution d'un corner ne renvoie pas à un délai de 5s – pas d'inversement pour un CPB possible (mais AVT en cas de retard excessif de la reprise du jeu).**

***Vous pourrez en utilisant le lien ci-dessous télécharger l'intégralité des lois du jeu 26/27***

<https://downloads.theifab.com/downloads/lois-du-jeu-202627-pages-doubles?l=fr>

# RAPPEL DES MODIFICATIONS 2025/2026

## Loi 8 – Coup d’envoi et reprise du jeu

Si, au moment où le jeu a été arrêté :

- le ballon se trouvait dans la surface de réparation : la balle à terre est donnée au gardien de but de l’équipe en défense dans sa surface de réparation
- le ballon se trouvait en dehors de la surface de réparation, la balle à terre est donnée à un joueur de l’équipe qui, aux yeux de l’arbitre, a ou aurait récupéré la possession ; à défaut, la balle à terre est donnée à un joueur de l’équipe qui a touché le ballon pour la dernière fois. La balle à terre est donnée à l’endroit où le jeu a été arrêté

## Loi 12 – Fautes et incorrections - section - Coup franc indirect

Un corner est accordé si un gardien de but **conserve le ballon à la main pendant plus de huit secondes**, à l’intérieur de sa surface de réparation, avant de le relâcher. Un gardien de but est considéré comme en possession du ballon avec ses mains quand :

- il tient le ballon entre ses mains ou entre sa main et une surface (le sol, son corps, etc.) ;
- il tient le ballon sur sa main ouverte ;
- il fait rebondir le ballon sur le sol ou le lance en l’air.

Il revient à l’arbitre de déterminer à partir de quand le gardien de but commence à conserver le ballon à la main et de lancer le décompte des huit secondes.

L’arbitre doit par ailleurs effectuer un décompte visuel des cinq dernières secondes, main levée.

Si un gardien de but est en possession du ballon avec ses mains, aucun adversaire ne peut le lui disputer.

## LE GUIDE KLUB

La Ligue de Bretagne met à votre disposition un site d’informations pratiques : « **Le Guide Klub** » sur [www.malbf.fr](http://www.malbf.fr)

. Vous y trouverez entre autres toutes les informations relatives aux lois du jeu. Vous pouvez accéder directement à ces informations en utilisant le lien ci-dessous :

<https://malbf.fr/index.php/page-4-arbitrage-lois-du-jeu/>

## **L'AVANT MATCH DE L'ARBITRE**

- « MON COMPTE FFF » - AVANT/APRES MATCH
  - Se connecter à son espace personnel « MON COMPTE FFF » sur le site [www.fff.fr](http://www.fff.fr).
  - Cliquer sur « Accéder à mon espace officiel ».
  - Rubrique « DOCUMENTS » : Accéder à tous les documents administratifs liés à votre activité d'arbitre.
  - Rubrique « DESIGNATIONS » : Accéder à toutes vos désignations mises à jour.
  -

## **LE JOUR DU MATCH AVANT LA RENCONTRE (À TITRE INDICATIF)**

### **H-1H15 Arrivée au stade :**

- Présentation aux dirigeants (politesse, respect, courtoisie) et mise à disposition du vestiaire.
- Le club recevant fournit à l'arbitre la tablette (FMI) pour le match. Penser à vérifier son fonctionnement et son niveau de charge.
- Tour du terrain (vérification des filets, traçage, piquets de coin) et demande d'intervention au dirigeant recevant si nécessaire.

### **H-0H55**

- Vérification des ballons mis à ma disposition par le club recevant.
- Présentation des équipements (maillots joueurs & gardien)
- Transmission de la FMI à l'équipe visiteuse pour validation composition équipe.

### **H-0H50**

- Compléter la FMI (Infos Arbitres)
- Synchronisation des chronos entre Arbitres & Dirigeants
- Mise en tenue de l'arbitre en vue de l'échauffement

### **H-0H35 En présence des capitaines et arbitres assistants**

- Transmission des consignes et réponses aux éventuelles questions des capitaines avant leur échauffement
- Consignes aux arbitres assistants (cadrer, responsabiliser mais aussi valoriser leur fonction).

### **H-0H30** : Echauffement de l'arbitre

### **H-0H12** : Retour des joueurs et arbitres aux vestiaires

### **H-0H10**

- Signature FMI par les capitaines ou dirigeant responsable pour les catégories jeunes.  
\*Pour les compétitions régionales, il est demandé aux ENTRAÎNEURS / EDUCATEURS de porter leur BADGE

### **H-0H06**

- Appel des équipes, sortie des joueurs(ses) par ordre des numéros
- Vérification avec la FMI de l'identité des Joueurs(ses) et remplaçants(tes) en présence du capitaine adverse (ou dirigeant pour les compétitions jeunes).
- Contrôle des équipements

### **H-0H02**

- Entrée en ligne sur le terrain
- Entrée sur le terrain et réalisation du protocole officiel :
  - Échanges de poignées de mains « joueurs – arbitres » et « arbitres – éducateurs ».

### **H-0**

- Coup d'envoi de la rencontre

## **IMMEDIATEMENT AU RETOUR AU VESTIAIRE**

- Saisie des faits de match (Score et temps additionnel – Discipline – Remplacements – Blessures – Buteurs).
- Si besoin les « Réserves techniques » sont saisies et les « Observations d'après-match » renseignées.
- Vérification des informations et « Signatures » d'après-match par les capitaines ou dirigeants et l'arbitre.

## **CLÔTURE ET ENVOI DE LA FEUILLE DE MATCH**

- Clôture de la Feuille de match par l'arbitre. Si la tablette est connectée à internet alors la feuille de match est automatiquement transmise.
- Si la tablette n'est pas connectée à internet, le dirigeant du club recevant se chargera de « Transmettre » la Feuille de Match dès que possible.

## **ARRETE MUNICIPAL - IMPRATICABILITE DU TERRAIN**

EN L'ABSENCE D'ANNULATION OFFICIELLE DE LA RENCONTRE SUR LE SITE DU DISTRICT VOUS DEVEZ, SAUF INFORMATION CONTRAIRE DE VOTRE RESPONSABLE DE DESIGNATIONS VOUS RENDRE SUR LE LIEU DU MATCH.

### **ARRETE MUNICIPAL PRESENTE AVANT LA RENCONTRE APRES AVOIR ACCEDE AU TERRAIN**

- 1 Sur présentation d'un ARRETE MUNICIPAL, ne pas faire jouer le match - **INTERDICTION ABSOLUE de passer outre un arrêté municipal.**
- 2 Etablir un rapport - à adresser au District 22- en précisant les circonstances de présentation de l'arrêté.
- 3 L'Arbitre constatera lui-même **l'impraticabilité du terrain -ou pas-** et en fera mention dans son rapport. **Même si l'arbitre estime favorable la praticabilité du terrain, le match ne pourra absolument pas être joué.**
- 4 Joindre une copie ou l'original de l'arrêté à votre rapport.
- 5 **Vous devez compléter la FMI.** En cas d'absence de l'une ou des deux équipes vous le signalez sur la FMI et dans votre rapport.

### **ARRETE MUNICIPAL PRESENTE EN COURS DE MATCH PAR UN REPRESENTANT DE LA MAIRIE**

- 1 Ce document doit comporter les **nom et qualité du signataire ainsi que cachet de la mairie et signature.**
- 2 L'Arbitre doit immédiatement **arrêter le match, se saisir du document et l'adresser au District 22 (avec son rapport)** en mentionnant la durée effective du temps de jeu et le score lors de l'arrêt du match. Il devra également clôturer la FMI.

### **IMPRATICABILITE DU TERRAIN AVANT OU EN COURS DE MATCH (sans présentation d'Arrêté Municipal)**

**Seul l'ARBITRE peut déclarer le terrain « impraticable »** à la conduite du jeu.

Ex = Mauvais état du sol, (flaques d'eau tempête) ou de mauvaise conditions climatiques (orages, pluies diluviennes, brouillard etc...).

Dans la mesure où la rencontre pourrait être reprise (ex = orage passager etc.) la durée d'interruption du ou des arrêts de jeu ne pourra excéder plus de 45mn.

Si tel est le cas, la rencontre sera définitivement arrêtée. Rapport au District22.

## F.M.I. Arbitres (Aide-mémoire)

### 1. Le jour du match, avant le match

Pour toute rencontre l'arbitre d'un match doit avoir en sa possession la Feuille de match, que cette feuille de match soit au format papier ou numérique. Il en est le garant et devra s'acquitter de toutes ses tâches administratives.

**Prendre possession de la tablette et demander au responsable de vous la déverrouiller Attention vous en devenez responsable.**

**Sélectionnez votre match et cliquer sur feuille de match**

#### **1.1. Comment vérifier les infos du match ?**

Sélectionnez le match

Avant la rencontre, il devra vérifier un certain nombre de points importants. Ces points importants se trouvent dans le module « **Infos Arbitre** ».

Quand toutes les informations sont **correctes** le bouton « **Infos Arbitre** » passe au vert.

**Attention, les postes Arbitre Centre, Arbitre assistants 1 et 2 sont obligatoires.**

Infos Arbitre

Infos Arbitre

Outre la vérification des informations liées au terrain, à la date et à l'heure de la rencontre, l'arbitre devra compléter les officiels et/ou bénévoles qui officieront avec lui (délégués, arbitres assistants etc...) s'ils ne sont pas déjà indiqués dans ce menu.

L'absence de délégué identifié n'est pas « Bloquant »

Le bouton « **Enregistrer** » permet de sauvegarder les modifications sans que l'arbitre n'ait besoin de saisir son mot de passe de session.

#### **1.2. À quoi servira le mot de passe de passe arbitre ?**

L'arbitre devra indiquer ici un mot de passe qui lui convient.

Ce mot de passe sert uniquement à déverrouiller la Feuille de match.

Il lui sera toujours demandé en cas de besoin et sera obligatoire pour continuer. De même une question de sécurité est demandée. Vous avez le choix entre :

- ☐ Quel est le prénom de votre maman ?
- ☐ Votre ville de Naissance ?

En cas d'oubli de votre mot de passe, une réponse positive à la question de sécurité vous permettra de déverrouiller la feuille.

Il ne vous reste plus qu'à valider ces informations à l'aide du bouton.

#### **1.3. Quels sont les points à vérifier et à signer avant une rencontre ?**

Que la feuille de match soit au format papier ou au format numérique, les points à vérifier restent

les mêmes. Les réserves sont à contresigner avec les personnes des équipes désignées pour le faire (si elles existent).

Le contrôle des licences doit être réalisé.

**Remarques Importantes :** L'application feuille de match permet de faire un contrôle officiel des licences. Cependant, dans le cas d'une défaillance matérielle, les équipes devront présenter les licences le jour du match ou à défaut, une pièce officielle d'identité accompagnée d'un certificat médical

**Dans ce dernier cas l'absence de Feuille de match informatisée sera notifiée.**

Vous avez la possibilité d'accéder au menu « **Contrôles** » après les signatures d'avant-match.

Ce bouton permet aux capitaines de faire un contrôle d'identité à l'aide du trombinoscope. En cliquant sur une photo la licence s'affiche. Le capitaine de chaque équipe ainsi que les numéros de maillot sont indiqués dans la liste formant la composition de chaque équipe.

#### **1.4. Comment poser des réserves d'avant match ?**

Une fois les licences contrôlées, les équipes peuvent si elles le souhaitent poser des réserves d'avant-match. Pour accéder au module des réserves, cliquez sur « **Réserves d'avant-match** ».

Le chiffre entre parenthèses correspond au nombre de réserves déposées.

Vous retrouvez les deux compositions au travers des boutons : « **Equipe recevante** » et « **Equipe visiteuse** ».

**Attention ne plus mettre RAS, Les réserves seront complétées par l'équipe « déposante »**

### 1.5. Comment revenir sur une Feuille de match en cours ?

Si la tablette se met en veille, notamment au cours du match, ou si vous sortez de l'application, l'application demandera le mot de passe rentré par l'arbitre. Une fois le mot de passe saisi, cliquez sur « **Valider** ».

### 1.6. Comment réaliser la signature d'avant-match ?

Comme pour une feuille de match papier, l'arbitre doit faire signer les Capitaines (ou les Dirigeants en équipes jeunes sans capitaine majeur) avant le début de la rencontre pour valider la Feuille de match.

Chaque équipe se connecte l'une après l'autre.

La personne signataire indique en cochant la case avoir pris connaissance de celle-ci.

Signez et validez votre signature.

L'arbitre signera aussi avant le début de la rencontre.

Si l'une des deux équipes est absente, vous cochez la case « **Équipe absente** ».

**ATTENTION : Délai entre les signatures 10 minutes Maximum et Signatures effectuées au plus tard 15 minutes après l'heure théorique de début du match (passé ce délai, passage à la feuille papier)**

### 1.7. Comment déverrouiller la feuille de match pour pouvoir rajouter une personne après les signatures d'avant-match ?

Une feuille de match bien que verrouillée par les signatures d'avant-match peut très bien être déverrouillée pour rajouter des informations.

Cependant, comme tout le monde a signé, pour être certain que tous les protagonistes du match en soient informés, chaque dirigeant devra s'authentifier et les signatures d'avant-match devront être réalisées de nouveau. Pour cela l'arbitre cliquera sur « **Modifier** ».

Le mot de passe de l'arbitre sera demandé pour déverrouiller cette feuille. Chaque club devra s'authentifier pour effectuer des changements.

### VERIFICATION AVEC LA TABLETTE ET EN PRESENCE DU CAPITAIN ADVERSE DES JOUEURS A LA SORTIE DU VESTIAIRE EN UTILISANT LA FONCTION CONTROLES

**Arrêter la tablette, si votre vestiaire est fermé, y laisser la tablette, dans le cas contraire la confier au dirigeant de l'équipe recevante.**

## 2. Le jour du match, après le match (Au calme, seul dans le vestiaire)

Une fois la rencontre terminée, l'arbitre devra mettre à jour les informations de la Feuille de match. Cliquez sur le bouton « **Faits du Match** ».

### COMPLETER LA FEUILLE DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE

#### 2.1. Résultat du match

La saisie du résultat du match ou toute information concernant l'état du match se renseigne dans l'onglet « **Match** ».

Pour renseigner un match non joué ou arrêté

- 1) Cochez la case prévue à cet effet
- 2) Choisissez obligatoirement un motif
- 3) Vous pouvez donner des informations complémentaires Pour finir appuyez sur le bouton « **Valider** ».

Pour renseigner le résultat d'un match :

- 1) Saisissez le score
- 2) Saisissez les temps additionnels si ceux-ci sont exigés par la F.F.F., la Ligue ou le District. Pour finir appuyez sur le bouton « **Valider** ».

## 2.2. Comment saisir les éventuelles sanctions administratives ?

L'onglet qui permet de saisir les dossiers de type administratif est l'onglet « **Discipline** ».

Pour commencer, choisissez un joueur qui doit être sanctionné dans l'équipe recevable ou visiteuse grâce à l'onglet correspondant. Sélectionnez la personne correspondante et cliquez sur « **Auteur de la faute** ».

Sélectionnez le type de sanction administrative :

 : Un carton jaune sur le match pour la personne sélectionnée. Un seul motif devra être sélectionné dans la liste. La minute d'attribution de cette sanction devra être saisie.

 : Un carton rouge sur le match pour la personne sélectionnée. Un seul motif devra être sélectionné dans la liste. La minute d'attribution de cette sanction devra être saisie.

 : Deux cartons jaunes qui donnent un rouge pour la personne sélectionnée. Deux motifs devront être sélectionnés dans les listes. Les minutes d'attributions de ces sanctions devront être saisies.

 : Un carton jaune puis un carton rouge pour la personne sélectionnée. Deux motifs devront être sélectionnés dans les listes. Les minutes d'attribution de ces sanctions devront être saisies.

Un carton blanc, pour les ligues ou les Districts qui utilisent cette réglementation. Cette icône sera disponible uniquement pour ces matches.

L'onglet « **Discipline** » doit être validé, par le bouton « **Valider** ».

## 2.3. Comment renseigner les remplacements ? (Attention à noter sur vos cartons N° des Joueurs et temps)

L'onglet des remplacements est l'onglet « **Ent/Sor** ».

Pour commencer, choisissez l'équipe recevable ou visiteuse grâce à l'onglet correspondant.

1. Indiquez à quelle minute a eu lieu le remplacement
2. Sélectionnez le remplacé puis cliquez sur la zone « **Remplacé** »
3. Sélectionnez le remplaçant qui entre au cours du match puis cliquez sur la zone « **Remplaçant** »
4. Validez par le bouton « **Valider** »

Si vous avez commis une erreur de sélection de joueur, les boutons « **Vider** » sont prévus à cet effet. L'onglet « **Ent/Sor.** » doit être validé par le bouton « **Valider** ».

Il est possible de faire sortir un joueur sans en faire rentrer un nouveau et vice-versa, naturellement en respectant les règles du football.

## 2.4. Comment signaler un joueur blessé ?

Sur une feuille de match, l'arbitre a le devoir de signaler à la demande de l'équipe les joueurs blessés. L'onglet pour signaler les blessures est l'onglet « **Blessures** ».

Pour commencer, choisissez un joueur blessé dans l'équipe recevable ou visiteuse grâce à l'onglet correspondant. Sélectionnez la personne correspondante et cliquez sur « **Blessé** ». Le bouton « **Vider** » permet d'annuler son choix.

Indiquez à quelle minute cette blessure est survenue.

Indiquez la localisation de la blessure à choisir sur la silhouette qui permet de filtrer la liste déroulante sur la localisation.

S'il s'agit d'une sortie sur blessure pendant la rencontre, cochez « Sortie sur **blessure** » et renseignez la « **Minute** » de sortie.

Validez l'onglet par le bouton « **Valider** ».

*Bon à savoir :*

*Les blessures déclarées à l'issue du match doivent être saisies sans rien cocher et sans « **minutage** ».*

## 2.5. Comment saisir les observations d'après-match ? (Après le coup de sifflet et en dehors des limites du terrain)

OBSERVATIONS D'APRÈS MATCH (0)

L'arbitre doit pouvoir recueillir des observations après la rencontre : c'est le bouton d'observation d'après-match. Le chiffre entre parenthèses qui suit le libellé de ce bouton correspond au nombre d'observations recueillies par ce menu.

Les textes indiqués dans cette zone sont des textes libres. Une zone est réservée pour chaque équipe et s'active par le +.

La personne habilitée à renseigner des observations d'après-match (capitaine ou dirigeant responsable en fonction du match) signera dans la zone le concernant.

L'arbitre cochera la case « **Rapport complémentaire** arbitre suit » s'il estime qu'il doit faire un rapport sur le sujet.

Les capitaines ou les dirigeants signeront en déclarant avoir pris connaissance de ces observations. L'arbitre signera avec ces personnes.

## 2.6. Comment renseigner les réserves techniques ?

Quand une réserve technique est formulée, elle l'est en présence d'un des deux arbitres assistants et du capitaine ou du dirigeant responsable. Cette réserve technique est formulée sur le terrain et doit être retranscrite par l'arbitre sur la Feuille de match.

L'arbitre retranscrira les réserves formulées par le capitaine ou le dirigeant responsable sur la Feuille de match. Il cochera la case « **Rapport complémentaire arbitre suit** ».

Les deux capitaines ou les deux dirigeants responsables (Article 146 des RG de la F.F.F.) signeront cette feuille de match ainsi que l'arbitre du centre et l'arbitre assistant témoin de ce dépôt.

## 2.7. Comment fonctionnent les signatures d'après-match ?

Quand les observations d'après-match et les réserves techniques sont transcrites sur la Feuille de match et que toutes les informations OBLIGATOIRES sont saisies par l'arbitre ou les délégués, l'arbitre peut clôturer sa feuille de match. Pour cela, il doit faire signer toutes les informations.

Le module de signatures d'après-match permet un résumé complet de la rencontre.

Il est composé de 4 onglets. Tous ces onglets doivent être lus par les capitaines ou Dirigeants responsables.

L'onglet « **Rencontre** » résume la liste des officiels si le match est arrêté ou non joué, ou le résultat du match. C'est un aperçu rapide du match.

L'onglet « **Composition** » résume les « participations » : Le numéro du joueur qui a participé est dans un carré blanc. Le numéro du joueur qui n'a pas participé est dans un carré doré.

L'onglet « **Faits de jeu** » permet de consulter en sélectionnant un à un : les faits de jeu (discipline, remplacement(s), but(s), blessure(s)), les informations liées à la sécurité si elles existent, les informations liées à l'organisation si elles existent, les informations liées aux règlements locaux si elles existent.

L'onglet « **Signatures** » permet de consulter : les réserves d'avant-match, les réserves techniques et les observations d'après-match sont rappelées aux signataires. Ces informations ont déjà été visées dans leurs modules spécifiques.

Le bouton « **Retour faits de jeu** » permet de revenir aux faits de match pour corriger une information. Attention : ce bouton ne fonctionne que si aucune signature n'est présente. Dans le cas contraire, un déverrouillage est obligatoire.

Chaque club s'identifie pour signer la Feuille de match avec son compte habituel en cliquant sur « **Connexion** ».

Chaque signataire déclarera avoir pris connaissance des trois onglets précédents. L'arbitre s'authentifiera aussi par sa signature.

Dans le cas où une équipe est partie sans signer la feuille de match, une case à cocher est à disposition de l'arbitre pour signaler l'absence de l'équipe à cette étape.

**IMPORTANT** : Cette absence ne bloque donc pas le processus de remplissage et d'envoi de la Feuille de match, mais le Centre de gestion sera alerté de cette absence de signature.

Chaque signataire validera sa signature à l'aide du bouton « **Valider** ».

Quand l'arbitre et les équipes auront signé la feuille de match et quand les signataires auront déclaré avoir pris connaissance des trois onglets, les boutons « **Modifier** » et « **Clôturer** » seront accessibles.

Le bouton « **Modifier** » permet à l'arbitre, si besoin, de revenir à la saisie d'informations complémentaires ou à l'étape de vérification des informations.

Attention : Les équipes et l'arbitre devront à nouveau signer la Feuille de match.

Quand l'arbitre clique sur le bouton « **clôturer** », le mot de passe de l'arbitre sera exigé.

Si la tablette est en ligne, la Feuille de match est transmise directement par l'arbitre à la F.F.F., à la Ligue Régionale ou au District dès l'appui sur la touche « **clôturer** ».

PLUS DE MODIFICATION POSSIBLE APRES LA CLOTURE

Dans le cas contraire, la feuille de match sera envoyée à partir du menu d'accueil

(Liste des matchs) via le bouton « **Transmettre** » du match concerné, ou lors de la prochaine synchronisation générale.

## **CONSIGNES AUX ARBITRES SUR LES COMPORTEMENTS RACISTES OU HOMOPHOBES**

*Conduite à tenir par les Arbitres en cas de propos racistes ou homophobes émanant du public sur les compétitions de Ligue et de District*

1°- Si un arbitre (ou un assistant) entend de ses propres oreilles des insultes à connotation raciste ou homophobes, la partie est momentanément interrompue. L'arbitre appelle les capitaines pour les en informer et fait appel aux dirigeants locaux (responsables de la police du terrain) pour que cessent immédiatement ces insultes. Il les informe d'une part, qu'ils doivent prendre toutes les dispositions pour identifier l'auteur et mettre fin définitivement à ces propos et d'autre part que si ces insultes devaient reprendre, il arrêterait momentanément la rencontre avec toutes les conséquences que cela entraîne.

2°- Si ces propos reprennent, l'arbitre arrêtera temporairement la rencontre :

Les joueurs et les officiels rejoindront les vestiaires pour une durée minimum de 5 minutes.

Pendant ce temps l'arbitre reprendra contact avec les dirigeants locaux afin que cessent définitivement ces insultes et les informera que le prochain arrêt de la partie sera définitif avec les conséquences qui en découlent.

3°- Si ces propos reprennent l'arbitre arrêtera définitivement la rencontre en ayant soin d'identifier la victime, si possible l'auteur des faits et les éventuelles circonstances qui y ont conduit afin d'établir un rapport le plus complet et le plus détaillé possible.

### **GUIDE DE L'ARBITRE POUR LES SANCTIONS DISCIPLINAIRES**

La commission de discipline et la commission d'arbitrage souhaitent aider les arbitres dans la rédaction de la feuille de match et des rapports disciplinaires pour permettre un traitement des dossiers de discipline avec le plus de clarté et de justesse possible.

En effet la judiciarisation des procédures disciplinaires étant de plus en plus fréquente, elle réclame donc de la part des arbitres une vigilance accrue dans la formulation des faits pour limiter les contentieux tant sur le fond que sur la forme. La Commission de discipline doit garantir les droits à la défense du fautif et respecter les procédures conformément au règlement disciplinaire de la FFF et du code du sport.

Aussi, afin de faciliter la rédaction des documents (feuille de match et rapport disciplinaire), nous vous proposons une méthodologie de travail pour bien remplir ces obligations.

### **RAPPEL DE LA MISE EN ŒUVRE DU POUVOIR DISCIPLINAIRE**

Toute action ou infraction disciplinaire commise par un licencié contraire aux obligations légales, réglementaires et statutaires constitue une infraction de nature à justifier la mise en œuvre du pouvoir disciplinaire.

Sachant que les déclarations des officiels sont retenues jusqu'à preuve du contraire, il est important que les officiels remplissent leurs obligations administratives correctement pour permettre à la commission de discipline de juger le plus équitablement possible.

### **CONCRETISATION DES DECISIONS DES INSTANCES DISCIPLINAIRES**

Pour déterminer la sanction, l'organe disciplinaire se doit de vérifier l'existence des faits reprochés en s'appuyant sur le processus suivant :

- La recherche de l'exactitude matérielle des faits.
- La qualification juridique des faits.
- La détermination de la nature et du quantum de la sanction.

### **RAPPEL DES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ARBITRE**

Les arbitres se doivent d'être très précis et vigilant dans la rédaction de leurs écrits sur la F.M.I. et dans la rédaction du rapport complémentaire.

### **VEILLER A CE QUE LES 3 PARTIES SIGNENT LA F.M.I.**

### **SI UN CLUB REFUSE DE SIGNER LE MENTIONNER SUR LA F.M.I.**

**Si vous vous sentez en insécurité et que vous ne pouvez pas ou ne voulez pas citer les propos tenus dans la partie observations d'après match, vous le signalerez dans votre rapport d'après match**

# LE RAPPORT DISCIPLINAIRE :

## DANS QUELS CAS ?

### ❖ Exclusions

- ❖ Pas de rapport si uniquement des avertissements (*selon le District*)

### ❖ Et pour tout évènement qui sort de l'ordinaire :

- Réserve technique
- Réserve administrative
- Arrêté municipal
- Match non joué (*terrain impraticable, équipe absente...*)
- Match arrêté (*incidents, envahissement de terrain, panne d'éclairage, conditions météorologiques, nombre de joueurs devenu insuffisant...*)
- Etc.

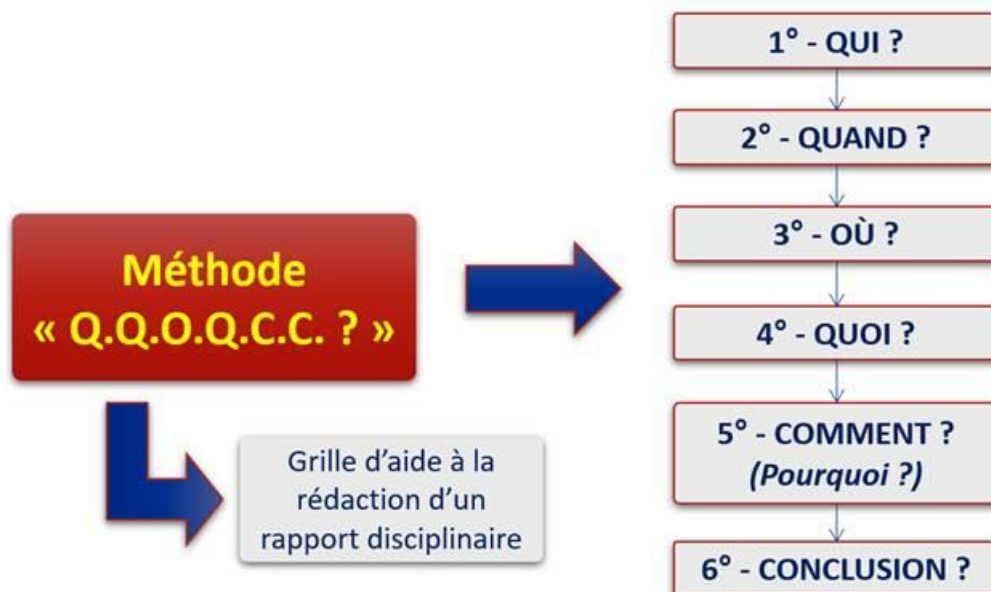
### ❖ **OBLIGATOIRE**... même si la Feuille de Match Informatisée (FMI) est utilisée

### ❖ **A adresser IMPERATIVEMENT dans les 48H** suivant la rencontre :

- Par mail (*conseillé*)
- Ou par courrier
- Au(x) destinataire(s) désigné(s) par le District

**Conserver systématiquement une COPIE (informatique ou papier) !**

## METHODOLOGIE :



### 3 NOTIONS FONDAMENTALES :

- Clarté.
- Précision.
- Rigueur.

## « Q.Q.O.Q.C.C. »...?

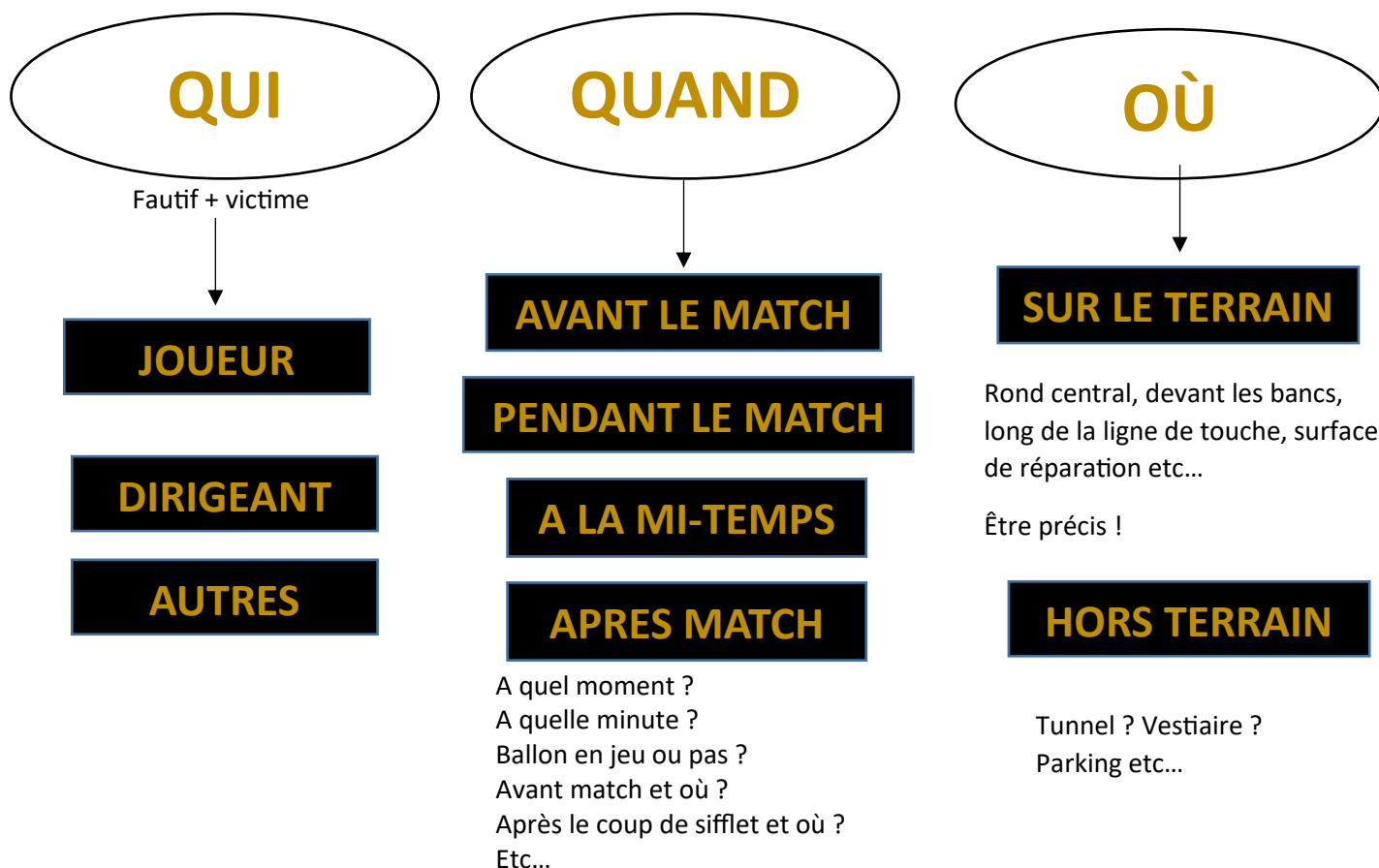
1. **QUI ? Fautif(s) (et victime(s))** : nom – prénom – n° maillot – n° licence – club – fonction ...
2. **QUAND ?** Avant, pendant ou après le match ou à la mi-temps – minute – ballon en jeu ou lors d'un arrêt...
3. **OÙ ? Lieu de l'infraction** : situation précise sur le terrain, vestiaire, bord du terrain, devant les bancs, derrière la main courante...
4. **QUOI ? Ce que le fautif a fait ou dit** : coup de pied, coup de poing, insultes (*citer les propos exacts*), tacle, tentative de coup...
  - + **PRÉCISIONS** : à hauteur de la poitrine, sur le tibia...
  - + **SANCTION(S) PRISE(S)** : avertissement, exclusion... + motifs Loi 12
5. **COMMENT (POURQUOI) ?** Expliquer ce qu'il s'est passé pour en arriver là (*juste avant ou au moment des faits*)...et éventuellement pourquoi le fautif a agi ainsi (*vengeance, frustration...*)
6. **CONCLUSION ?** Comment cela s'est terminé : sortie du fautif sans problème, victime blessée...

## Exemple de rapport :

### Ce qu'il ne faut pas faire

A la 71 -ème minute, alors que le score était de 2-1 en faveur de l'équipe de Valenciennes contre Troyes, M. Cuffaut de l'équipe de Valenciennes s'est rendu coupable d'une faute grossière en taclant par derrière son adversaire.

### Ce qu'il faut faire



# QUOI

Les faits reprochés. Les motifs  
d'exclusion de la Loi 12



## FAUTE GROSSIERE

Semelle, tacle, coude →

Préciser la force, le point d'impact,  
l'intensité, la maîtrise du geste etc...

## ACTE BRUTALITE

Coups, intimidations,  
bousculades etc... →

Préciser la force, le point d'impact,  
l'intensité, la maîtrise du geste etc...

## CRACHAT



Préciser le nombre, le point d'impact, la  
volonté, l'attitude, la distance etc...

Insultes, menaces,  
Racisme etc... →

Citer les propos exacts

## 2EME AVT

Préciser les motifs  
exacts des 2 AVT

## ANEANTISSEMENT

Préciser le caractère de la  
faute, à quel endroit du  
terrain, la volonté du fautif  
etc...

# COMMENT



Le déroulement des faits, les  
événements, les conséquences →

Expliquer les faits de manière chronologique

Avons-nous une blessure ? Expliquez

Avons-nous un attroupement ? Expliquez le  
détail

Avons-nous un match interrompu ?

Avons-nous des comportements qui méritent  
d'être explicités

Quelle réaction du fautif ? De l'équipe etc...

## 6 étapes pour un rapport complet :

- 1) **Chapeau de présentation** : Identification claire et précise du coupable et de la victime, motif de la sanction disciplinaire (ou des sanctions disciplinaires), minute de jeu et score à ce moment du match.
- 2) **Situation dans le temps et l'espace** : Description précise, claire et rigoureuse de l'action de jeu précédant la faute et de l'endroit où celle-ci a été commise. Aidez-vous des repères sur le terrain pour décrire le lieu de la faute (poteau de corner, arbitre assistant, ligne médiane, rond central, SDR etc).
- 3) **Description de la faute** : Décrivez méticuleusement l'action de la faute. Il faut qu'on comprenne la nature de la sanction dans l'explication du geste. Adoptez donc un vocabulaire rigoureux et arbitral. C'est une description quasi scientifique, seconde par seconde.
- 4) **Description de la mise en œuvre des sanctions** : Décrivez très précisément le processus du ou des arbitres dans la mise en place des sanctions disciplinaires (coup de sifflet, attribution du carton, aide éventuelle des AA etc).
- 5) **Comportement du joueur exclu et de l'environnement** : Informations sur la manière dont le fautif quitte le terrain et état de la victime (elle sort pour recevoir des soins et entre de nouveau, reprend le jeu directement ou est remplacée).
- 6) **Reprise du jeu.**

### Exemple de rapport (corrigé)

**Exclusion de M. CUFFAUT n°14 de VALENCIENNES à la 71<sup>ème</sup> minute de jeu pour faute grossière sur la personne de M. OBIANG de TROYES alors que le score est de 1-2**

*(Chapeau de présentation)*

Suite à un très long centre exécuté depuis la ligne de touche opposée à l'assistant n°2 et qui, après être passé au-dessus de la surface de réparation troyenne, atterrit à proximité de celui-ci se situant à environ une dizaine de mètres du point de corner, le défenseur local, M. Obiang, lutte pour la conquête du ballon avec M. Cuffaut. *(Situation dans le temps et dans l'espace)*

Alors que M. Obiang remporte le duel et amorce une contre-attaque, M. Cuffaut qui s'était retrouvé au sol lance sa jambe droite, semelle cramponnée, décollée du sol, en avant, en direction du ballon. Toutefois, trop éloigné de la balle, il n'a aucune chance de l'atteindre. En agissant de la sorte, il écrase sa semelle juste au-dessus de la cheville droite du joueur adverse, à la base du tibia. Comme au préalable, je me suis rapproché de l'angle de la surface de réparation troyenne, côté assistant n°2, je peux parfaitement apercevoir la faute d'autant qu'aucun autre joueur ne gêne ma vision du duel. *(Description de la faute)*

Me rendant compte de l'engagement un peu excessif et surtout de l'endroit où la victime a été touchée, j'arrête immédiatement le jeu. En même temps que je porte mon sifflet à la bouche, mon assesseur, lui aussi idéalement placé, avec un angle opposé au mien, à 3-4 mètres environ de l'action, partage comme moi la nature de la faute. Il lève le drapeau, l'agite fermement me confortant dans mes convictions. Sitôt après avoir suspendu le jeu, je sors immédiatement le carton rouge de ma poche pour calmer les esprits. Je n'adresse pas tout de suite le carton à M. Cuffaut qui reste au sol, blessé, tout comme M. Obiang. J'autorise les deux soigneurs à entrer sur le terrain. M. Cuffaut finit par se relever et je lui adresse alors le carton rouge. *(Description de la mise en œuvre des sanctions)*

Il quitte le terrain, sans contester, accompagné de son soigneur. Pour M. Obiang, le remplacement est demandé dans un premier temps mais après les soins, ce joueur n'est pas remplacé, la blessure étant moins importante que ce que l'on pensait au départ. *(Comportement du joueur exclu et de l'environnement)*

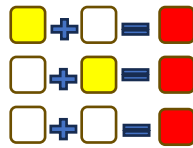
Le jeu reprend ensuite par le coup franc direct en faveur de Troyes à l'endroit de la faute. *(Reprise du jeu)*

*N.B. : les mentions en rouge n'étaient pas exigées, elles ont seulement une vertu pédagogique.*

## Exclusions temporaires (nouveau LBF/Districts)

1. Application du protocole fédéral dans la continuité des règles IFAB pour toutes les compétitions de District et Ligue à savoir :

**Pour toute contestation d'un joueur, un carton blanc doit être attribué.**



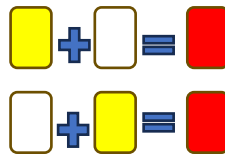
- ⇒ Y compris si c'est pour une 2<sup>ème</sup> contestation (2<sup>ème</sup> carton blanc) - nouveauté
- ⇒ Y compris si c'est le gardien ou le capitaine le fautif.

2. Le carton blanc a une valeur d'avertissement (comme un carton jaune)
3. Important : le management préventif et la mise en garde restent à utiliser pour toute réaction qui serait consécutive à une frustration. A condition que cette réaction ne remette pas en cause ostensiblement (de manière visible) l'autorité arbitrale...
4. Evolution complémentaire : si un joueur est à l'extérieur du terrain à la fin du temps réglementaire car il a reçu un carton blanc en match de coupe régionale/départementale, il peut prendre part à la séance de Tirs au but (épreuve indépendante du match)

**L'exclusion temporaire ne s'applique pas en 2026/2027 pour les compétitions nationales.**

**Changement : Pour les premiers tours des Coupes Nationales (Coupe de France, Gambardella), il ne peut pas y avoir de carton blanc.**

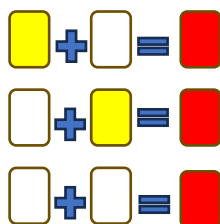
## Contestation d'un officiel d'équipe – exclusion temporaire



1. Application du protocole fédéral à toutes les compétitions de District et Ligue à savoir :
  - ⇒ Pour toute contestation d'un éducateur/dirigeant, un carton blanc doit être attribué avec deux conséquences cumulatives.
    - Conséquence n°1 : son capitaine est exclu temporairement (10').
    - Exception : si le capitaine est le GDB, c'est le vice-capitaine (désigné avant le match) qui est exclu 10'.
    - Conséquence n°2 : le carton blanc a une valeur d'avertissement (comme un carton jaune) pour l'entraîneur et le dirigeant (avec cumul possible pour ce dernier)
  - ⇒ Limitation du dispositif à 1 seule reprise : si l'officiel d'équipe poursuit la contestation ou un autre officiel de la même équipe, un carton jaune est attribué au fautif et non un carton blanc. Ainsi le capitaine ne peut pas sortir 10' à deux reprises au cours du même match pour le motif de contestation d'un officiel d'équipe.
2. Important : le management préventif et la mise en garde restent à utiliser pour toute réaction qui serait consécutive à une frustration. A condition que cette réaction ne remette pas en cause ostensiblement (de manière visible) l'autorité arbitrale...

## Contestation – synthèse des dispositifs

1. Utiliser les outils de prévention (management et mise en garde) en cas de frustration (autorité arbitrale non remise en cause de manière ostensible)
2. La contestation d'un joueur engendre un carton blanc avec sortie de 10' (y compris du capitaine et du GDB).
3. La contestation d'un officiel d'équipe (entraîneur/dirigeant) engendre un carton blanc avec sortie de 10' du capitaine (ou vice-capitaine si le capitaine est un GDB).
4. Les cartons blancs ont valeur d'avertissement (rappel en cas de contestation du blanc, si c'est le capitaine qui sort, ce n'est pas lui qui reçoit l'avertissement mais son officiel d'équipe).
5. Nombre de cartons blancs :



- ⇒ A un même joueur => 2 cartons blancs peuvent être attribués (avec donc carton rouge)
- ⇒ Pour la contestation du banc => le capitaine d'une équipe ne peut sortir qu'une seule fois pour contestation de son banc (seulement carton jaune à l'officiel d'équipe concerné)
- ⇒ Le carton jaune pour contestation (manifester sa désapprobation) n'est possible que dans 4 cas :
  - Pour les joueurs
    - Epreuves nationales (y compris les premiers tours de Coupe de France/Gambardella pas de carton blanc en 2026/2027)
    - Contestation d'un remplaçant.
  - Contestation après le coup de sifflet final.
  - Contestation d'un officiel d'équipe alors qu'un carton blanc a déjà été donné à un officiel de la même équipe

## PRECISIONS COMPLEMENTAIRES

1. Vérification d'identité des officiels d'équipe en même temps que les joueurs
2. Modification de l'article 65 des règlements généraux de la LBF

### **Article 65 Vérification de licences (Article 141 F.F.F.)**

- ⇒ Les arbitres exigent la présentation des licences sur la tablette du club recevant avant chaque match et vérifient l'identité des joueurs *ainsi que celle de toute personne inscrite sur la FMI*.
- ⇒ Vous devez appeler les éducateurs et dirigeants avec les joueurs/remplaçant avant d'entrer sur le terrain pour vérification d'identité (onglet « contrôle de la FMI »)

**Jusqu'à fin octobre : bien expliquer les changements en avant match aux Educateurs et Capitaines**

**Décomptes RT/CPB,  
Décompte remplacement,  
Protocole blessure (++)  
Et carton blanc !**



### **Infractions passibles d'avertissement**

**Un joueur doit être averti s'il commet l'une des infractions suivantes :**

- retarder la reprise du jeu ;
- manifester sa désapprobation en paroles ou en actes ;
- pénétrer ou revenir délibérément sur le terrain, ou quitter délibérément le terrain sans l'autorisation de l'arbitre ;
- ne pas respecter la distance réglementaire lors de l'exécution d'une balle à terre, d'un corner, d'un coup franc ou d'une rentrée de touche ;
- enfreindre de manière répétée les Lois du Jeu (le nombre d'infractions commises à partir duquel l'avertissement doit être infligé n'est pas précisément défini) ;
- se rendre coupable de comportement antisportif ;

**Un remplaçant ou joueur remplacé doit être averti s'il commet l'une des infractions suivantes :**

- retarder la reprise du jeu ;
- manifester sa désapprobation en paroles ou en actes ;
- pénétrer ou revenir sur le terrain sans l'autorisation de l'arbitre ;
- se rendre coupable de comportement antisportif ;

### **Infractions passibles d'exclusion**

**Un joueur, un remplaçant ou un joueur remplacé doit être exclu s'il :**

- empêche l'équipe adverse de marquer un but ou annihile une occasion de but manifeste en commettant une main délibérée (excepté le gardien de but dans sa propre surface de réparation) ;
- empêche l'équipe adverse de marquer un but ou annihile une occasion de but manifeste en commettant une main non délibérée en dehors de sa surface de réparation ;
- empêche de marquer un but ou annihile une occasion de but manifeste à un adversaire se dirigeant vers le but (mais pas forcément directement) du joueur fautif en commettant une faute passible d'un coup franc (sauf précision apportée à la section suivante) ;
- commet une faute grossière ;
- crache sur/vers ou mord quelqu'un ;
- commet un acte de brutalité ;
- tient des propos blessants, injurieux et/ou grossiers ou agit de façon blessante, injurieuse et/ou avec grossièreté ;
- reçoit un second avertissement au cours du même match ;

## **CONVOCATION PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE**

La présence du ou des arbitres est fortement souhaitable lorsqu'il y a une audition (elle peut se faire aussi par visioconférence dans un District). S'il y a indisponibilité de l'arbitre pour une date, il doit proposer ses dates de disponibilité à la Commission de discipline.

*Un arbitre convoqué par une commission est considéré comme témoin et non comme accusé.*

*Loïc ALLIOU est le représentant des arbitres à la commission départementale de discipline. Pour toute sollicitation ou échange, vous pouvez le contacter par mail à : [arbitres@foot22.fff.fr](mailto:arbitres@foot22.fff.fr)*

### **Frais d'arbitrage**

**L'utilisation de la fiche « officielle » est obligatoire.**

(Document téléchargeable sur le site du district) lien : <https://foot22.fff.fr/documents/?cid=176>

Document à compléter et transmettre aux deux équipes après règlement de vos Indemnités de déplacement, préparation et équipement.

### **Indisponibilité**

Après saisie de vos indisponibilités sur votre espace MY FFF.FR il est **IMPERATIF** d'en informer votre responsable de désignations ainsi que le district.

Vous pouvez utiliser document téléchargeable sur le site du District pour les indisponibilités de courtes durées.

<https://foot22.fff.fr/documents/?cid=176>

Merci de signaler vos indisponibilités (sauf urgence et dans la mesure du possible) 2 semaines avant la date de désignation concernée. Ne tenez pas compte des dates libres du calendrier des compétitions celles-ci sont utilisées en cas de matchs reportés (vous pouvez donc être désignés sur ces dates).

**Pour les indisponibilités de longue durée merci de joindre à votre demande un justificatif à l'attention de la Commission Des Arbitres**

### **REMBOURSEMENT FRAIS**

Pour simplifier le travail du secrétariat du district et de la C.D.A., il est maintenant demandé aux arbitres d'utiliser le document téléchargeable sur le site du District au format PDF (vous pouvez après téléchargement le compléter directement et le transmettre par mail au district).

<https://foot22.fff.fr/documents/?cid=176>

**FOURNIR UN RIB AVEC CETTE FICHE (pour la première demande de la saison)**

**ATTENTION :** Nous vous informons que seule la CDA lors de ses réunions valide ou non votre demande (1 réunion environ tous les mois).

Si votre demande est acceptée (vous pouvez consulter les PV de CDA sur le site du District), elle sera transmise au Trésorier du district qui procèdera au remboursement

**La CDA ne traitera aucune demande de remboursement sans réception de cette fiche accompagnée d'un RIB**

| Aout | Septembre | Octobre  | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai  | Juin |
|------|-----------|----------|----------|----------|---------|---------|------|-------|------|------|
| S 1  | M 1       | J 1      | D 1      | M 1      | V 1     | L 1     | L 1  | J 1   | S 1  | M 1  |
| D 2  | M 2       | V 2      | L 2      | M 2      | S 2     | M 2     | M 2  | V 2   | D 2  | M 2  |
| L 3  | J 3       | S 3      | M 3      | J 3      | D 3     | M 3     | M 3  | S 3   | L 3  | J 3  |
| M 4  | V 4       | D 4      | M 4      | V 4      | L 4     | J 4     | J 4  | D 4   | M 4  | V 4  |
| M 5  | S 5       | J 5      | J 5      | S 5      | M 5     | V 5     | V 5  | L 5   | M 5  | S 5  |
| J 6  | D 6       | J 6      | V 6      | D 6      | J 6     | S 6     | S 6  | M 6   | J 6  | D 6  |
| V 7  | L 7       | M 7      | S 7      | L 7      | M 7     | D 7     | D 7  | V 7   | V 7  | L 7  |
| S 8  | M 8       | J 8      | D 8      | M 8      | V 8     | L 8     | L 8  | J 8   | S 8  | M 8  |
| D 9  | M 9       | V 9      | L 9      | M 9      | S 9     | M 9     | M 9  | V 9   | D 9  | M 9  |
| L 10 | J 10      | S 10     | M 10     | J 10     | D 10    | M 10    | M 10 | L 10  | S 10 | J 10 |
| M 11 | V 11      | D 11     | M 11     | V 11     | L 11    | J 11    | J 11 | D 11  | M 11 | V 11 |
| L 12 | S 12      | J 12     | J 12     | S 12     | M 12    | V 12    | V 12 | M 12  | S 12 | L 12 |
| J 13 | D 13      | T3 T2 MR | V 13     | D 13     | M 13    | S 13    | S 13 | J 13  | J 13 | D 13 |
| V 14 | L 14      | M 14     | S 14     | L 14     | J 14    | D 14    | D 14 | M 14  | V 14 | L 14 |
| S 15 | M 15      | J 15     | D 15     | M 15     | V 15    | L 15    | L 15 | S 15  | S 15 | M 15 |
| D 16 | M 16      | V 16     | L 16     | M 16     | S 16    | M 16    | M 16 | V 16  | D 16 | M 16 |
| L 17 | J 17      | S 17     | M 17     | J 17     | D 17    | M 17    | M 17 | S 17  | L 17 | J 17 |
| M 18 | V 18      | D 18     | M 18     | V 18     | L 18    | J 18    | J 18 | D 18  | M 18 | V 18 |
| M 19 | S 19      | J 19     | J 19     | S 19     | M 19    | V 19    | V 19 | L 19  | M 19 | S 19 |
| J 20 | D 20      | J 20     | V 20     | D 20     | J 20    | S 20    | S 20 | M 20  | J 20 | D 20 |
| V 21 | L 21      | M 21     | S 21     | L 21     | M 21    | D 21    | D 21 | V 21  | V 21 | L 21 |
| S 22 | M 22      | J 22     | D 22     | M 22     | V 22    | L 22    | L 22 | S 22  | S 22 | M 22 |
| D 23 | M 23      | V 23     | L 23     | M 23     | S 23    | M 23    | M 23 | D 23  | D 23 | M 23 |
| L 24 | J 24      | S 24     | M 24     | J 24     | D 24    | M 24    | M 24 | L 24  | L 24 | J 24 |
| M 25 | V 25      | D 25     | J 25     | M 25     | L 25    | J 25    | J 25 | M 25  | M 25 | V 25 |
| S 26 | M 26      | J 26     | V 26     | S 26     | M 26    | V 26    | V 26 | D 26  | S 26 | M 26 |
| D 27 | M 27      | V 27     | L 27     | M 27     | J 27    | S 27    | S 27 | J 27  | J 27 | D 27 |
| V 28 | L 28      | M 28     | S 28     | V 28     | M 28    | D 28    | D 28 | V 28  | V 28 | L 28 |
| S 29 | M 29      | J 29     | D 29     | M 29     | V 29    | L 29    | L 29 | S 29  | S 29 | M 29 |
| D 30 | M 30      | V 30     | L 30     | M 30     | S 30    | M 30    | M 30 | D 30  | D 30 | M 30 |
| L 31 | J 31      | S 31     | M 31     | J 31     | D 31    | M 31    | M 31 | V 31  | L 31 | M 31 |

N2 N2  
N3 N3  
R1-Groupe à 14 R1-Groupe à 14  
Groupe à 12 (R2-R3) Groupe à 12 (R2-R3)  
MR Match remis  
Coupe de France Coupe de France  
Coupe Région Bretagne / Coupes Départementales Coupe Région Bretagne / Coupes Départementales  
 \* match le 2 mai

| Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai  | Juin |
|-----------|---------|----------|----------|---------|---------|------|-------|------|------|
| M 1       | J 1     | D 1      | M 1      | V 1     | L 1     | L 1  | J 1   | S 1  | M 1  |
| M 2       | V 2     | L 2      | M 2      | S 2     | M 2     | M 2  | V 2   | D 2  | M 2  |
| J 3       | S 3     | M 3      | J 3      | D 3     | M 3     | M 3  | S 3   | L 3  | J 3  |
| V 4       | D 4     | M 4      | V 4      | L 4     | J 4     | J 4  | D 4   | M 4  | V 4  |
| S 5       | L 5     | J 5      | S 5      | M 5     | V 5     | V 5  | L 5   | M 5  | S 5  |
| D 6       | M 6     | V 6      | D 6      | M 6     | S 6     | S 6  | M 6   | J 6  | D 6  |
| L 7       | J 7     | S 7      | L 7      | J 7     | D 7     | D 7  | V 7   | V 7  | L 7  |
| M 8       | V 8     | D 8      | M 8      | V 8     | L 8     | L 8  | J 8   | S 8  | M 8  |
| M 9       | S 9     | J 9      | J 9      | S 9     | M 9     | M 9  | V 9   | D 9  | M 9  |
| J 10      | D 10    | J 10     | V 10     | D 10    | M 10    | M 10 | S 10  | L 10 | J 10 |
| V 11      | L 11    | M 11     | S 11     | L 11    | J 11    | J 11 | D 11  | M 11 | V 11 |
| S 12      | M 12    | J 12     | M 12     | S 12    | V 12    | V 12 | L 12  | M 12 | S 12 |
| D 13      | M 13    | V 13     | D 13     | M 13    | S 13    | S 13 | J 13  | J 13 | D 13 |
| L 14      | J 14    | S 14     | L 14     | J 14    | D 14    | D 14 | M 14  | V 14 | L 14 |
| M 15      | V 15    | D 15     | M 15     | V 15    | L 15    | L 15 | J 15  | S 15 | M 15 |
| M 16      | S 16    | J 16     | M 16     | S 16    | M 16    | M 16 | D 16  | M 16 | V 16 |
| J 17      | D 17    | M 17     | J 17     | D 17    | M 17    | M 17 | S 17  | L 17 | J 17 |
| V 18      | L 18    | V 18     | L 18     | L 18    | J 18    | J 18 | D 18  | M 18 | V 18 |
| S 19      | M 19    | J 19     | S 19     | M 19    | V 19    | V 19 | L 19  | M 19 | S 19 |
| D 20      | M 20    | V 20     | D 20     | M 20    | S 20    | S 20 | M 20  | J 20 | D 20 |
| L 21      | J 21    | S 21     | L 21     | J 21    | D 21    | D 21 | V 21  | V 21 | L 21 |
| M 22      | V 22    | D 22     | M 22     | V 22    | L 22    | L 22 | J 22  | S 22 | M 22 |
| M 23      | S 23    | J 23     | M 23     | S 23    | M 23    | M 23 | V 23  | D 23 | J 23 |
| J 24      | D 24    | M 24     | J 24     | D 24    | M 24    | M 24 | S 24  | L 24 | M 24 |
| V 25      | L 25    | V 25     | L 25     | L 25    | J 25    | J 25 | D 25  | M 25 | V 25 |
| S 26      | M 26    | J 26     | M 26     | S 26    | V 26    | V 26 | L 26  | S 26 | M 26 |
| D 27      | M 27    | V 27     | D 27     | M 27    | S 27    | S 27 | J 27  | J 27 | D 27 |
| L 28      | J 28    | S 28     | L 28     | J 28    | D 28    | D 28 | V 28  | V 28 | L 28 |
| M 29      | V 29    | D 29     | M 29     | V 29    | L 29    | L 29 | J 29  | S 29 | M 29 |
| S 30      | M 30    | J 30     | S 30     | M 30    | V 30    | M 30 | D 30  | PAN  | S 30 |
| D 31      | J 31    | S 31     | J 31     | D 31    | M 31    | M 31 | V 31  | L 31 | M 31 |

PAN D3F PAN D3F  
R1F-R2F R1F-R2F  
Finale CN Futsal / CRB Futsal Finale CN Futsal / CRB Futsal  
Période hors we Futsal Période hors we Futsal  
MR Match remis  
Coupe de France Coupe de France  
Coupe Région Bretagne Coupe Région Bretagne

| Aout | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai  | Juin |
|------|-----------|---------|----------|----------|---------|---------|------|-------|------|------|
| 1 S  | 1 M       | 1 J     | 1 D      | 1 M      | 1 V     | 1 L     | 1 L  | 1 J   | 1 S  | 1 M  |
| 2 D  | 2 M       | 2 V     | 2 L      | 2 M      | 2 S     | 2 M     | 2 M  | 2 V   | 2 D  | 2 M  |
| 3 L  | 3 J       | 3 S     | 3 M      | 3 J      | 3 D     | 3 M     | 3 M  | 3 S   | 3 L  | 3 J  |
| 4 M  | 4 V       | 4 D     | 4 M      | 4 V      | 4 L     | 4 J     | 4 J  | 4 D   | 4 M  | 4 V  |
| 5 M  | 5 S       | 5 L     | 5 J      | 5 S      | 5 M     | 5 V     | 5 V  | 5 L   | 5 M  | 5 S  |
| 6 J  | 6 D       | 6 M     | 6 V      | 6 D      | 6 M     | 6 S     | 6 S  | 6 M   | 6 J  | 6 D  |
| 7 V  | 7 L       | 7 M     | 7 S      | 7 L      | 7 J     | 7 D     | 7 D  | 7 M   | 7 V  | 7 L  |
| 8 S  | 8 M       | 8 J     | 8 D      | 8 M      | 8 V     | 8 L     | 8 L  | 8 J   | 8 S  | 8 M  |
| 9 D  | 9 M       | 9 V     | 9 L      | 9 M      | 9 S     | 9 M     | 9 M  | 9 V   | 9 D  | 9 M  |
| 10 L | 10 J      | 10 S    | 10 M     | 10 J     | 10 D    | 10 M    | 10 M | 10 S  | 10 L | 10 J |
| 11 M | 11 V      | 11 D    | 11 M     | 11 V     | 11 L    | 11 J    | 11 J | 11 D  | 11 M | 11 V |
| 12 M | 12 S      | 12 L    | 12 J     | 12 S     | 12 M    | 12 V    | 12 V | 12 L  | 12 M | 12 S |
| 13 J | 13 D      | 13 M    | 13 V     | 13 D     | 13 M    | 13 S    | 13 S | 13 M  | 13 J | 13 D |
| 14 V | 14 L      | 14 M    | 14 S     | 14 L     | 14 J    | 14 D    | 14 D | 14 M  | 14 V | 14 L |
| 15 S | 15 M      | 15 J    | 15 D     | 15 M     | 15 V    | 15 L    | 15 L | 15 J  | 15 S | 15 M |
| 16 D | 16 M      | 16 V    | 16 L     | 16 M     | 16 S    | 16 M    | 16 M | 16 V  | 16 D | 16 M |
| 17 L | 17 J      | 17 S    | 17 M     | 17 J     | 17 D    | 17 M    | 17 M | 17 S  | 17 L | 17 J |
| 18 M | 18 V      | 18 D    | 18 M     | 18 V     | 18 L    | 18 J    | 18 J | 18 D  | 18 M | 18 V |
| 19 J | 19 S      | 19 L    | 19 J     | 19 S     | 19 M    | 19 V    | 19 V | 19 L  | 19 M | 19 S |
| 20 M | 20 D      | 20 M    | 20 V     | 20 D     | 20 M    | 20 S    | 20 S | 20 M  | 20 J | 20 D |
| 21 V | 21 L      | 21 M    | 21 S     | 21 L     | 21 J    | 21 D    | 21 D | 21 M  | 21 V | 21 L |
| 22 S | 22 M      | 22 J    | 22 D     | 22 M     | 22 V    | 22 L    | 22 L | 22 J  | 22 S | 22 M |
| 23 D | 23 M      | 23 L    | 23 J     | 23 M     | 23 S    | 23 M    | 23 M | 23 V  | 23 D | 23 M |
| 24 L | 24 J      | 24 S    | 24 M     | 24 L     | 24 D    | 24 M    | 24 M | 24 S  | 24 L | 24 J |
| 25 M | 25 V      | 25 D    | 25 M     | 25 V     | 25 L    | 25 J    | 25 J | 25 S  | 25 M | 25 V |
| 26 M | 26 S      | 26 L    | 26 J     | 26 S     | 26 M    | 26 V    | 26 V | 26 L  | 26 M | 26 S |
| 27 J | 27 D      | 27 M    | 27 V     | 27 D     | 27 M    | 27 S    | 27 S | 27 M  | 27 J | 27 D |
| 28 V | 28 L      | 28 M    | 28 S     | 28 V     | 28 J    | 28 D    | 28 D | 28 M  | 28 V | 28 L |
| 29 S | 29 M      | 29 J    | 29 D     | 29 M     | 29 V    | 29 L    | 29 L | 29 J  | 29 S | 29 M |
| 30 D | 30 M      | 30 V    | 30 L     | 30 M     | 30 S    | 30 M    | 30 M | 30 V  | 30 D | 30 M |
| 31 L |           | 31 S    | 31 J     | 31 D     | 31 L    | 31 J    | 31 M |       | 31 L |      |

■ Gambardella ■ U19-U18-U17-U16-U15 ■ MR Match remis ■ Mise à Niveau CRB U18 à U14  
■ U14 ■ Tours qualificatifs CRB U17-U16-U15 ■ Tours éliminatoires CRB U18 à U14  
■ 16e Tour éliminatoire CRB U14

| Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai  | Juin |
|-----------|---------|----------|----------|---------|---------|------|-------|------|------|
| 1 M       | 1 J     | 1 D      | 1 M      | 1 V     | 1 L     | 1 L  | 1 J   | 1 S  | 1 M  |
| 2 M       | 2 V     | 2 L      | 2 M      | 2 S     | 2 M     | 2 M  | 2 V   | 2 D  | 2 M  |
| 3 J       | 3 S     | 3 M      | 3 J      | 3 D     | 3 M     | 3 M  | 3 S   | 3 L  | 3 J  |
| 4 V       | 4 D     | 4 M      | 4 V      | 4 L     | 4 J     | 4 J  | 4 D   | 4 M  | 4 V  |
| 5 S       | 5 L     | 5 J      | 5 S      | 5 M     | 5 V     | 5 V  | 5 L   | 5 M  | 5 S  |
| 6 D       | 6 M     | 6 V      | 6 D      | 6 M     | 6 S     | 6 S  | 6 M   | 6 J  | 6 D  |
| 7 L       | 7 J     | 7 S      | 7 L      | 7 J     | 7 D     | 7 D  | 7 M   | 7 V  | 7 L  |
| 8 M       | 8 V     | 8 D      | 8 M      | 8 V     | 8 L     | 8 L  | 8 J   | 8 S  | 8 M  |
| 9 M       | 9 S     | 9 L      | 9 M      | 9 S     | 9 M     | 9 M  | 9 V   | 9 D  | 9 M  |
| 10 J      | 10 S    | 10 M     | 10 J     | 10 D    | 10 M    | 10 M | 10 S  | 10 L | 10 J |
| 11 V      | 11 D    | 11 M     | 11 V     | 11 L    | 11 J    | 11 J | 11 D  | 11 M | 11 V |
| 12 S      | 12 L    | 12 J     | 12 S     | 12 M    | 12 V    | 12 V | 12 L  | 12 M | 12 S |
| 13 D      | 13 M    | 13 V     | 13 D     | 13 M    | 13 S    | 13 S | 13 M  | 13 J | 13 D |
| 14 L      | 14 M    | 14 S     | 14 L     | 14 J    | 14 D    | 14 D | 14 M  | 14 V | 14 L |
| 15 M      | 15 J    | 15 D     | 15 M     | 15 V    | 15 L    | 15 L | 15 J  | 15 S | 15 M |
| 16 M      | 16 V    | 16 L     | 16 M     | 16 S    | 16 M    | 16 M | 16 V  | 16 D | 16 M |
| 17 J      | 17 S    | 17 M     | 17 J     | 17 D    | 17 M    | 17 M | 17 S  | 17 L | 17 J |
| 18 V      | 18 D    | 18 M     | 18 V     | 18 L    | 18 J    | 18 J | 18 D  | 18 M | 18 V |
| 19 S      | 19 L    | 19 J     | 19 S     | 19 M    | 19 V    | 19 V | 19 L  | 19 M | 19 S |
| 20 D      | 20 M    | 20 V     | 20 D     | 20 M    | 20 S    | 20 S | 20 M  | 20 J | 20 D |
| 21 L      | 21 M    | 21 S     | 21 L     | 21 J    | 21 D    | 21 D | 21 M  | 21 V | 21 L |
| 22 M      | 22 J    | 22 D     | 22 M     | 22 V    | 22 L    | 22 L | 22 J  | 22 S | 22 M |
| 23 M      | 23 V    | 23 L     | 23 M     | 23 S    | 23 M    | 23 M | 23 V  | 23 D | 23 M |
| 24 J      | 24 S    | 24 M     | 24 J     | 24 D    | 24 M    | 24 M | 24 S  | 24 L | 24 J |
| 25 V      | 25 D    | 25 M     | 25 V     | 25 L    | 25 J    | 25 J | 25 S  | 25 M | 25 V |
| 26 S      | 26 L    | 26 J     | 26 S     | 26 M    | 26 V    | 26 V | 26 L  | 26 M | 26 S |
| 27 D      | 27 M    | 27 V     | 27 D     | 27 M    | 27 S    | 27 S | 27 M  | 27 J | 27 D |
| 28 L      | 28 M    | 28 S     | 28 L     | 28 J    | 28 D    | 28 D | 28 M  | 28 V | 28 L |
| 29 M      | 29 J    | 29 D     | 29 M     | 29 V    | 29 L    | 29 L | 29 J  | 29 S | 29 M |
| 30 M      | 30 V    | 30 L     | 30 M     | 30 S    | 30 M    | 30 M | 30 V  | 30 D | 30 M |
|           | 31 S    | 31 J     | 31 D     | 31 L    | 31 J    | 31 M |       | 31 L |      |

■ R1 ■ Coupe Région Bretagne ■ MR Match remis ■ Coupe NIKE U18F ■ PAN Phase d'Accession au CNU19F  
■ PAR Phase d'accession au Régional



**UNAF**  
**Le Club des Arbitres**

## *Adhésion UNAF SAISON 2026 - 2027*

Un cadeau de bienvenue inclus avec votre adhésion.

**Nom :**

**Prénom :**

**Date de Naissance : / /**

**Adresse postale :**

**Téléphone portable arbitre :**

**Téléphone portable (parent si mineur) :**

**Adresse mail (indispensable pour la communication) :**

**CLUB :**

Règlement par virement ou chèque

A L'ORDRE DE L'UNAF 22

38€

**RIB UNAF 22**

FR76 1220 6008 0014 1737 4800 1717

Code SWIFT AGRIFRPP8

Pour tout règlement par virement : Merci d'indiquer le motif comme ci-dessous :

« Adhésion NOMPrenom date »

A retourner à :

GAUNET Mickaël  
2 rue Frédéric Mistral  
22000 SAINT-BRIEUC

UNAF 22  
District des Côtes d'Armor  
3 allée du Haut Champ  
22440 PLOUFRAGAN

ROBIN Ludovic  
4, impasse prad Bihan  
22320 Corlay

Avec votre adhésion profitez des avantages UNAF :

## 1- Pour toute adhésion un SAC UNAF Offert



## 2- Les avantages exclusifs du partenaire ekinsport à prix préférentiels

À partir du **22 mai 2026**, la nouvelle collection arbitre est disponible sur notre site **FUTBOL EMOTION**.



Accédez dès maintenant à la nouvelle boutique via ce lien :

<https://www.futbolemotion.com/fr/categorie/colectivos/tenues-unaf-nationale>



### Informations d'accès :

- Mot de passe d'accès à la boutique : unaf4
- Code promo pour bénéficier de 10 % de remise supplémentaires : UNAF22FE